



NOUVEAU PACTE VERT MONDIAL

NOTE D'ORIENTATION

Mars 2009

Publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement
En collaboration avec de multiples partenaires internationaux et d'experts, dans le
cadre de son Initiative pour une économie verte

Cette note d'orientation a été préparée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Elle a bénéficié des opinions et des commentaires de diverses organisations intergouvernementales et de la société civile, dont la Convention sur la diversité biologique (CBD), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'Agence européenne de l'environnement (AEE), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Institut du Millénaire, le Secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) des Nations Unies, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE/ONU), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU), le Plan d'action contre le changement climatique de la Présidence américaine (*US Presidential Climate Action Project*), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies. Elle a bénéficié, en particulier, des conclusions d'un travail de recherche réalisé à la demande du PNUE: « A Global Green New Deal » (février 2009), rédigé par le Professeur Edward B. Barbier de l'Université du Wyoming.

1. Résumé
2. Un contexte aux multiples crises
3. Un nouveau pacte vert mondial
 - 3.1. Raison d'être
 - 3.2. Objectifs
 - 3.3. Eléments
 - 3.4. Incitations fiscales couvrant la période 2009-10
 - 3.4.1. Performance énergétique des bâtiments
 - 3.4.2. Transport durable
 - 3.4.3. Energie durable
 - 3.4.4. Agriculture et eau douce
 - 3.5. Initiatives nationales
 - 3.5.1. Subventions perverses
 - 3.5.2. Mesures d'incitation et taxes
 - 3.5.3. Politiques agraires et urbaines
 - 3.5.4. Gestion intégrée de l'eau douce
 - 3.5.5. Législation environnementale
 - 3.5.6. Suivi et responsabilité
 - 3.6. Architecture de la politique internationale
 - 3.6.1. Commerce international
 - 3.6.2. Aide internationale
 - 3.6.3. Marché mondial du carbone
 - 3.6.4. Marchés mondiaux des services fournis par les écosystèmes
 - 3.6.5. Développement et transfert de technologies
 - 3.6.6. Coordination internationale du nouveau pacte vert mondial
4. Les prochaines étapes

ANNEXE Analyse sectorielle de « l'économie verte »

- A. Performance énergétique des bâtiments
- B. Energie durable
- C. Transport durable
- D. Eau douce
- E. Infrastructure environnementale
- F. Agriculture durable
- G. Autres secteurs

Nouveau pacte vert mondial – Note d’orientation

1. Résumé

Le monde se trouve confronté aujourd’hui à la plus grave crise financière et économique qu’il n’ait jamais connue depuis des générations. La crise financière a déclenché la mise en place de stratégies de réponse sans précédent: les taux d’intérêt ont été considérablement baissés, jusqu’à atteindre parfois des niveaux pratiquement nuls, et des milliers de milliards de dollars de liquidités et d’argent frais ont été injectés dans les systèmes bancaires partout dans le monde. En outre, les gouvernements prévoient d’instaurer des mesures d’incitation fiscale d’un montant inconnu jusqu’ici: environ 3 mille milliards de dollars à l’échelle planétaire au moment de la rédaction de cette note d’orientation¹.

La question se pose de savoir si ces mesures vont créer une économie au sortir de la récession durable à moyen et long termes et s’il ne serait pas efficace et sage d’investir dès à présent de manière à construire cette durabilité future, tout en stimulant l’économie pour relancer la croissance, les emplois et lutter contre la pauvreté.

Une étude récente², réalisée à la demande du PNUE, avance qu’un investissement de 1 pour cent du PIB mondial durant les deux prochaines années permettrait de mettre en place le niveau minimum d’infrastructures vertes nécessaire au démarrage de l’« environnementalisation » de l’économie mondiale (il va de soi que l’objet des investissements sera différent entre les pays développés et ceux en développement, tout comme la composition des fonds fiscaux et d’aide). Le volume total recommandé de ces incitations « vertes » est largement réalisable: 1 pour cent du PIB mondial (environ 750 milliards de dollars), c’est-à-dire seulement un quart du volume total des mesures d’incitation fiscale proposées.

Le nouveau pacte vert mondial présenté dans ces pages poursuit trois buts généraux. Il devrait contribuer de manière significative à la relance de l’économie mondiale, à la préservation et à la création d’emplois ainsi qu’à la protection des groupes vulnérables. Il devrait permettre de parvenir à une croissance durable globale et d’atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier celui visant à mettre un terme à la pauvreté extrême d’ici 2015. Il doit également favoriser la baisse de la dépendance vis-à-vis du carbone et de la dégradation des écosystèmes. Le nouveau pacte vert mondial vise, par conséquent, à répondre à l’ensemble des principaux obstacles à l’atteinte d’une économie mondiale durable.

Les consultations que nous avons menées et le travail de recherche réalisé à notre demande³, qui sont résumés dans le présent document, plaident fortement pour une « environnementalisation » active de l’ensemble de mesures d’incitation fiscale proposées par les gouvernements. Néanmoins, ceci ne suffira pas et devra être renforcé par la réforme de l’architecture des politiques internationales et nationales dont le cadre, actuellement faussé, joue en faveur de la reprise de « l’économie brune » non durable. Les propositions que nous faisons (voir la section 3) sont, par conséquent, regroupées en trois catégories: dépenses d’incitation ciblées couvrant la période 2009-10, réformes intérieures et réforme de l’architecture de la politique internationale. Par ailleurs, nous sommes conscients que nombre de pays moins développés ne disposent pas de ressources propres pour mener à bien ces efforts et devront compter sur l’aide financière et le soutien étrangers.

Nous recommandons que les mesures d’incitation fiscale (qui doivent être appliquées en 2009 et 2010) donnent la priorité à la performance énergétique des bâtiments, aux investissements en matière de transport durable ainsi qu’aux énergies renouvelables. L’attention des pays en développement devrait porter, plus particulièrement, sur les investissements liés à la productivité agricole, à la gestion de l’eau douce et à l’assainissement, lesquels génèrent, en règle générale, des bénéfices sociaux exceptionnels et démontrables. Les réformes nationales sont recommandées afin de réduire de façon considérable les subventions perverses, comme les subventions aux combustibles fossiles, et créer, à la place, des incitations positives et des taxes appropriées qui encourageront le passage à une économie plus verte. Les réformes nationales devraient également se préoccuper de certaines questions communes en matière de politiques agraires et urbaines ainsi que porter sur la gestion intégrée de l’eau douce, qui doit constituer la priorité des pays en développement. Les stratégies de réponse nationales devraient reposer sur un suivi et une responsabilité des acteurs efficaces, et intégrer les principes de la comptabilité environnementale. La réforme de l’architecture des politiques internationales devrait, quant à elle,

porter sur le commerce, l'aide, la fixation des prix du carbone et la coordination des technologies et des politiques. Des marchés mondiaux du carbone devraient être créés en vertu du Processus de Copenhague, relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCUNCC), ceci afin d'améliorer le système d'indication des prix actuel. Réviser et élargir l'accessibilité du Mécanisme de développement propre font partie de cette solution. Des propositions en faveur du développement des marchés mondiaux des services fournis par les écosystèmes devraient également être faites. Le nouveau pacte vert mondial devra bénéficier de la coordination internationale pour être efficace; l'Organisation des Nations Unies devrait soutenir cette proposition et accepter de jouer le rôle de coordinateur.

2. Un contexte fait de multiples crises

En 2008, le monde a assisté à la **crise financière** la plus grave que nous n'ayons jamais connue, déclenchant la récession la plus sévère enregistrée depuis la Grande dépression des années 1930. Au cours de l'année 2009, le nombre de personnes à la recherche d'un emploi, à travers le monde, pourrait dépasser de 50 millions celui de 2007⁴. Chaque baisse de 1 pour cent de la croissance dans les économies en développement se traduit par un surcroît de 20 millions de personnes vouées à la pauvreté⁵. Cette crise arrive au moment où l'inégalité économique a progressé à l'échelle planétaire et au sein même des pays, creusant l'écart entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.

Alors que les gouvernements s'emploient à élaborer une nouvelle architecture financière internationale afin d'empêcher la survenance de crises de la même ampleur et de trouver des moyens de donner un coup de fouet à la reprise économique, ils doivent également mesurer et s'attaquer aux risques encourus par une autre crise en préparation dont les bouleversements seront lourds de conséquences, à savoir les **changements climatiques**. Le taux actuel de concentration de CO₂ dans l'atmosphère est arrivé à son seuil écologique si aucune mesure draconienne n'est immédiatement mise en œuvre. Les pauvres du monde sont particulièrement vulnérables à la montée du niveau de la mer causée par les changements climatiques, à l'érosion des côtes et à l'augmentation de la fréquence des tempêtes. Environ 14 pour cent de la population des pays en développement, dont 21 pour cent de citadins, habitent dans les zones côtières à basse altitude exposées à ces risques⁶. Soixante pour cent des plus grandes mégapoles mondiales de plus de 5 millions d'habitants sont implantées dans une bande côtière de 100 km de large. Douze villes sur 16 sur l'ensemble de la surface du globe dont la population est supérieure à 10 millions se trouvent dans cette situation.

Ainsi donc, le monde est aujourd'hui en proie à de multiples crises.

Le prix du pétrole avait atteint presque 150 dollars le baril⁷. Bien que le déclenchement de la crise financière et la récession qui s'en est suivie aient infligé une sévère correction du prix et ramené celui-ci au-dessous de 40 dollars, la **crise du pétrole** demeure réelle. L'Agence internationale pour l'énergie prévoit que le prix du pétrole atteindra 200 dollars le baril d'ici à 2030 en raison de la croissance rapide de la demande face à un approvisionnement qui s'amenuise⁸. A ce tarif, beaucoup d'économies en développement pourraient ne plus être en mesure d'importer le pétrole dont elles ont besoin.

Une autre crise à laquelle le monde fait face est la **crise alimentaire**. En 2007, l'envolée des prix des céréales a coûté aux pays en développement 324 milliards de dollars, c'est-à-dire l'équivalent en valeur de trois années d'aide mondiale⁹. Bien que la récession ait conduit, également, à la baisse des prix des produits alimentaires, la question de la sécurité alimentaire ne doit pas être occultée. Pour nourrir une population en constante croissance, la production agricole mondiale doit doubler d'ici 2050¹⁰. Or, la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes qui sont, en dernier ressort, à la base de la durabilité future de la productivité agricole, ne cessent de s'appauvrir et ce, à un rythme rapide. Cette érosion est particulièrement émouvante pour les paysans et les pasteurs, dont l'agriculture de subsistance est presque entièrement tributaire des services fournis par les écosystèmes, tels que l'apport, régulier et librement disponible dans leurs champs, d'eau et de nutriments provenant des forêts et des aquifères.

Le dernier point, mais non le moindre, est la persistance de la **crise de l'eau**. Une personne sur cinq vivant dans le monde en développement n'a pas accès à une quantité suffisante d'eau potable. Parallèlement, la demande d'eau pour des usages concurrentiels augmente et sa disponibilité dans de nombreuses régions du globe va être de plus en plus altérée par les changements climatiques (la modification du régime et de l'intensité des précipitations, la fonte des glaciers, les sécheresses). Environ la moitié de la population des pays en développement, ou 2,6 millions de personnes, n'est pas raccordée à un réseau d'assainissement approprié¹¹. Et,

bien que le nombre de personnes raccordées ait augmenté de moitié de 1990 à 2004, celui des personnes non raccordées demeure quasiment le même en raison de la croissance de la population¹².

Prises collectivement, ces crises mondiales ont des répercussions négatives très importantes sur notre capacité à maintenir la prospérité dans le monde et à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elles aggravent les problèmes sociaux persistants liés à la perte d'emploi, à l'insécurité socio-économique et à la pauvreté qui menacent la stabilité sociale dans les pays développés et en développement¹³.

Bien que les causes de ces crises soient différentes, elles ont toutes à la base un élément en commun qui est la mauvaise allocation des capitaux. Ces deux dernières décennies, la plus grande partie des capitaux a été allouée à la propriété, aux combustibles fossiles et aux actifs financiers incorporant des produits dérivés, mais relativement peu aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, aux transports publics, à l'agriculture durable ainsi qu'à la conservation des terres et de l'eau.

Plusieurs gouvernements sont actuellement en train de lancer des plans de reprise massifs pour rétablir la croissance économique et les perspectives d'emploi. Il semble que, dans l'ensemble, tout le monde s'accorde à dire que ces investissements et dépenses sont nécessaires à ces deux buts. Ce qui n'est pas clair, cependant, c'est de savoir si l'économie au sortir de la crise qui se profile sera une économie durable ou si elle sera simplement la reprise de l'« économie brune », tributaire comme avant de la mauvaise efficacité énergétique, des sources d'énergie non durable, de l'utilisation élevée de matériaux, de l'utilisation non durable des biens environnementaux communs et du niveau élevé de survenance des risques générés par les changements climatiques. Si ces ressources financières devaient affluer dans des secteurs non durables, les sociétés courraient le risque de reproduire les déséquilibres et la vulnérabilité à l'origine de la crise actuelle et donc, de perpétuer les multiples crises auxquelles le monde fait face aujourd'hui. Le « nouveau pacte vert mondial » proposé dans cette note d'orientation s'emploie à parer à ces risques tout en parvenant à une solution efficace et durable à nos multiples crises.

3. Un nouveau pacte vert mondial

Il y a maintenant 75 ans, le Président des Etats-Unis, Franklin D. Roosevelt, présentait, au plus profond de la Grande dépression, un « New Deal » comprenant une série de chantiers de grandes envergures englobant la construction de logements, d'hôpitaux, d'écoles et autres bâtiments publics, de routes, de barrages et de réseaux électriques, dont l'objectif était de créer des emplois et de mettre en place la sécurité sociale, de réformer les politiques fiscales et les pratiques commerciales ainsi que de stimuler l'économie. Ce « New Deal » a redonné du travail à des millions de personnes. Néanmoins, ce plan de relance n'était pas seulement constitué de dépenses fiscales et ne concernait pas non plus uniquement la création d'emplois mais visait également l'établissement d'un cadre de gouvernance, à l'origine de la modernisation des infrastructures des Etats-Unis, qui a duré jusqu'à la fin du XXe siècle.

Le document de travail du PNUE intitulé un « nouveau pacte vert mondial » soutient que les multiples crises auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui demandent le même type de volonté des pouvoirs publics pour être résolues, mais au niveau mondial et adoptant une vision plus large. Le **nouveau pacte vert mondial** est proposé comme une manifestation de l'exercice de cette volonté politique. Il porte sur un ensemble de plans de relance coordonnés de grande envergure et d'actions gouvernementales à l'échelle mondiale susceptibles de déclencher la reprise économique mondiale à court terme tout en jetant les fondations d'une croissance économique soutenue à moyen et long termes. En outre, notre « Nouveau pacte vert mondial » vise à accroître la participation de ceux qui sont les plus susceptibles d'être touchés, à l'exemple des travailleurs, des employeurs, des gouvernements locaux, régionaux et sous-régionaux, comme moyen de faire reposer la reprise sur une assise large, afin qu'elle n'exclut personne et soit capable d'atteindre nos objectifs.

Dans la section 3 de cette note d'orientation, nous présentons la raison d'être, les objectifs et les principales composantes des réformes à mener ainsi que l'affectation des incitations que nous recommandons, leur nature et priorités, selon que les pays en question sont développés, en développement ou que ce sont des économies moins développées.

Nous poursuivons notre démarche dans les annexes, qui illustrent, à travers une analyse sectorielle et des exemples pertinents, le genre de réussites visées par nos recommandations. Les annexes résument ce que nous

savons des composantes « vertes » des différents plans de relance proposés et les résultats que nous en attendons en matière d'emploi, de stimulation de la relance et de poursuite de la réalisation des objectifs de durabilité.

3.1 Raison d'être du nouveau pacte vert mondial

Le premier aspect et, peut-être le plus pragmatique de la justification de l'établissement de ce pacte est l'occasion unique d'agir et de changer les choses fournie par les multiples crises et la récession mondiale qui s'en est suivie. Les circonstances favorables à la mise en place du « New Deal » vert, mondial, se manifestent de trois façons. Premièrement, il est largement admis que l'ancien système ne fonctionne plus. Par conséquent, il existe une disposition à écouter les nouvelles solutions. Deuxièmement, le montant colossal des ressources fiscales débloquées pourrait être utilisé pour atteindre le « point critique » d'investissements et d'emplois permettant de donner un coup de fouet au nouveau paradigme de durabilité. Troisièmement, l'architecture du système financier est en cours de remaniement au moment même où nous nous préparons à élaborer le nouveau cadre de gouvernance mondiale des émissions de carbone, à Copenhague, à la fin de cette année¹⁴. Cela doit être l'occasion de coordonner ces deux efforts dans un sens qui empêche un « nivellement par le bas » et une perte considérable d'effectivité.

En deuxième lieu, les multiples crises qui nous frappent sont mondiales et il y a tout lieu de croire qu'elles aggraveront la pauvreté et accroîtront les risques et les coûts sociaux. Aussi, les exceptionnels retours sur investissements dans les pays en développement qui résulteront de la préservation de l'eau douce, de la mise en place de réseaux d'assainissement et de l'optimisation de la productivité agricole doivent également être appréhendés et considérés comme faisant partie intégrante de n'importe quel nouveau pacte mondial.

En troisième lieu, l'économie mondiale a besoin de l'impulsion fournie par le nouveau pacte vert mondial du fait que l'absence de réglementation des marchés ne leur permet pas de se reprendre par leurs propres moyens d'un échec d'une ampleur historique comme celle que nous connaissons aujourd'hui sans d'importantes mesures d'intervention gouvernementales coordonnées.

En quatrième lieu, de nombreuses analyses et données disponibles montrent que les « secteurs verts », tels que l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et les énergies renouvelables, ont toutes les chances d'ouvrir la voie à la reprise économique mondiale tout en répondant aux crises environnementales de grande ampleur, et d'y parvenir avec de meilleurs rendements du capital qu'un développement « marron » ou qu'« une vague de dépenses » ne le feraient. Les nouveaux emplois décents créés par milliards de dollars investis l'emportent, également, sur les utilisations concurrentielles des incitations fiscales.

La baisse des niveaux d'emploi et de revenu est la conséquence de la déstabilisation sociale provoquée par la crise économique. Maintenir et augmenter ces niveaux sont essentiels à la stabilité sociale ainsi qu'au rétablissement de la demande globale pour donner une impulsion à la reprise économique. Un grand nombre de secteurs verts ont un effet de levier en matière d'emplois par investissement unitaire ou par demande finale plus élevé au sein de ces secteurs que des solutions alternatives moins respectueuses de l'environnement. Les plans de relance à court terme offrent également des perspectives très importantes de création d'emplois dans les secteurs verts.

Les multiples crises que nous subissons touchent les pays en développement de manière disproportionnée et ce, même s'ils n'ont que peu contribué à les causer. Ces pays ont également des capacités et des ressources limitées pour faire face à ces crises. La mise en place de solutions mondiales équitables et justes constitue le meilleur moyen de s'attaquer à une série complexe de problèmes mondiaux de grande envergure et nous croyons que la nécessaire compréhension et coopération internationales requises pour cette mise en œuvre peut être intégrée dans le « nouveau pacte vert mondial ».

Aussi bien les règles de l'architecture financière que de la gouvernance environnementale mondiale sont en cours de révision en cette année 2009. Nous croyons qu'il existe aujourd'hui une occasion historique unique de créer les bases d'une nouvelle économie verte capable d'allouer le capital naturel et le capital financier d'une façon beaucoup plus efficace et efficiente dans un avenir prévisible.

Nous ne devons pas rater la chance qui nous est offerte de changer radicalement la trajectoire de la civilisation humaine.

3.2 Objectifs du nouveau pacte vert mondial

Les objectifs généraux du nouveau pacte vert mondial devraient contribuer aux efforts multilatéraux et nationaux déployés pour faire face à la crise financière actuelle et à ses impacts sociaux, économiques et environnementaux, tout en s'attaquant simultanément aux défis mondiaux interconnectés posés par les changements climatiques, l'alimentation, le pétrole et l'eau, qui menacent la société à moyen terme.

Nous considérons, à un premier niveau, que les objectifs du nouveau pacte vert mondial devraient refléter le désir commun de rétablir la santé du système financier perturbé, de relancer une économie en récession et d'inverser la courbe de la perte massive d'emplois. Nos objectifs doivent également inclure la question de la vulnérabilité des pauvres, particulièrement préoccupante en pareil moment de crise.

En deuxième considération, nous devons veiller à ce que notre économie « au sortir de la crise » se conforme à un modèle durable et ne continue pas d'amplifier les deux plus grands risques encourus par la société, à savoir les pénuries de ressources et l'instabilité climatique.

Cela nous amène à notre troisième considération, la nécessité de supprimer la pauvreté extrême. En fait, celle-ci est inextricablement liée à la deuxième considération, bien que peu de monde le comprenne. Une opinion erronée courante veut qu'il existe une corrélation négative entre le développement économique et la conduite des affaires environnementales. Ce point de vue est exacerbé par les moments de difficulté économique. En réalité, cette corrélation négative n'existe pas parce que toutes les activités humaines sont conditionnées par l'existence d'un cadre rationnel permettant d'utiliser les ressources environnementales. Ceci est particulièrement vrai pour les populations les plus pauvres dont les revenus et l'alimentation sont tributaires de manière disproportionnée des biens environnementaux communs. Par exemple, il a été estimé que les services écologiques fournis par les forêts contribuent pour 7,3 pour cent du PIB total de l'Inde, mais qu'ils représentent 57 pour cent du « PIB des pauvres »¹⁵, ou du revenu réel des ménages qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté et qui dépendent de l'agriculture de subsistance et de la cueillette des produits forestiers non ligneux. La destruction des forêts, la pollution et l'épuisement des sources d'eau douce ainsi que les changements climatiques peuvent avoir un impact important disproportionné sur les pauvres. En bref, si nous continuons à agir comme si de rien n'était, avec l'appauvrissement continu des écosystèmes et de la diversité biologique que cela entraîne, nous aggraverons la persistance de la pauvreté. Le nouveau pacte « vert, mondial » doit s'attaquer aux causes de la diminution de la sécurité environnementale afin d'avoir un impact positif pour les pauvres.

Par conséquent, nous résumons les trois objectifs généraux du nouveau pacte vert mondial (ceux-ci sont tirés de l'étude du Professeur Edward Barbier réalisée pour le PNUE¹⁶) comme suit:

- 1) Contribuer au redressement de l'économie mondiale, en sauvant et en créant des emplois ainsi qu'en protégeant les groupes vulnérables,
- 2) Réduire la dépendance vis-à-vis du carbone et la dégradation des écosystèmes, en mettant les économies sur la voie d'un développement propre et stable,
- 3) Favoriser une croissance durable et soucieuse de n'exclure personne, et permettre l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement, dont l'élimination de la pauvreté extrême d'ici 2015.

3.3 Eléments du nouveau pacte vert mondial

Ces objectifs doivent être atteints par l'intégration et la mise en œuvre de plusieurs éléments communs, à savoir des investissements et des dépenses directs dans les secteurs-clés, ou des réformes qui serviront de « conditions favorables » à une réponse globale et coordonnée à la crise actuelle.

Pour les besoins de la présente note d'orientation, nous avons subdivisé ces éléments en trois catégories:

- a) Les incitations fiscales par secteur devant être prélevées sur les 3 mille milliards de dollars affectés aux plans de relance actuellement proposés (section 3.4),
- b) La réforme des politiques intérieures afin de favoriser les bons résultats des investissements verts au sein des économies nationales (section 3.5),
- c) La réforme de l'architecture de la politique internationale et la coordination internationale en vue de permettre la mise en œuvre des initiatives nationales et leur soutien (section 3.6).

La promotion du nouveau pacte vert mondial doit se faire dans le respect du principe de « responsabilité commune mais différenciée » entre les pays développés, les économies émergentes, les économies en transition et les pays les moins développés. La crise financière, qui a précipité la demande pour un nouveau pacte vert mondial, est de la responsabilité des pays développés mais affecte le reste de la planète. La crise est à l'origine des pertes d'emplois massives dans le monde entier et frappe particulièrement durement les pauvres des pays en développement.

Un nouveau pacte vert mondial équitable et juste devrait par conséquent prévoir d'inclure, par souci d'efficacité et d'équité, l'octroi d'un soutien supplémentaire des pays développés à d'autres pays, notamment les moins développés, dans les domaines de la finance, du commerce, des technologies et du renforcement des capacités. S'agissant des politiques et des plans de relance nationaux, les économies émergentes, les économies en transition et les pays les moins développés ont leur situation propre. La priorité de leurs programmes de dépenses publiques de grande envergure et de leurs mesures d'intervention peut, donc, être différente de celles des pays développés.

Par conséquent, les mesures d'action énumérées ci-dessous et, de ce fait, les secteurs économiques verts et la mise en place de conditions favorables examinées, ne constituent pas des prescriptions mais plutôt une « liste » d'options possibles attachées au nouveau pacte vert mondial susceptible de voir le jour, qui peuvent être adaptées aux besoins des différents groupes de pays.

3.4 Incitations fiscales couvrant la période 2009-10

Au moment de la rédaction de cette note d'orientation, les gouvernements, à travers le monde, promettaient des dépenses fiscales pour un montant d'environ 3 mille milliards de dollars pour regonfler la demande (une bonne partie devant être dépensée entre 2009 et 2010). Nous pensons qu'une part importante de cette nouvelle dépense devrait servir à l'implantation du niveau minimum d'infrastructures nécessaires pour jeter les bases d'une nouvelle économie durable respectueuse de l'environnement. Selon une analyse des plans de relance adoptés et en cours de discussion ou d'adoption de 15 pays, réalisée par HSBC Global Research, en janvier 2009, les investissements verts représentaient en moyenne 14 pour cent de l'engagement en matière de dépenses monétaires totales. En outre, nous pensons que ces dépenses créeront la prochaine génération d'emplois. Les secteurs possédant des avantages économiques particulièrement importants pour l'emploi et l'environnement sont la performance énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, le transport durable, l'agriculture et l'eau douce. Chacun est examiné ci-après.

3.4.1 Performance énergétique des bâtiments

Les gouvernements sont encouragés à investir dans l'amélioration énergétique des bâtiments publics afin de réaliser des économies d'énergie ainsi qu'à mettre en place des mesures d'incitation visant à « l'environnementalisation » et à l'autorégulation thermique des logements et des bureaux. Le secteur de la performance énergétique des bâtiments est celui qui est le plus susceptible d'améliorer l'efficacité énergétique et de créer des emplois. Les édifices sont responsables de 30 à 40 pour cent de la consommation totale d'énergie, des gaz à effet de serre et de la production de déchets. L'utilisation des nouvelles technologies de la construction actuellement disponibles pourrait permettre de réaliser des économies d'énergie d'environ de 80 pour cent par rapport aux bâtiments conçus de façon traditionnelle¹⁷. Nous pensons que l'amélioration énergétique du parc immobilier existant devrait favoriser les investissements massifs et la création d'emplois à très court terme. Les gouvernements sont encouragés à intégrer l'environnementalisation et l'autorégulation thermique des bâtiments, qui apparaît être la mesure de reprise la plus simple qui soit, dans leurs plans de relance. Ils pourraient commencer par octroyer des subventions directes à la mise aux normes de tous les bâtiments publics, y compris les administrations et les écoles publiques, les universités, les hôpitaux et les logements sociaux, afin d'accroître leur efficacité énergétique et d'utiliser des énergies renouvelables. En outre, ils pourraient octroyer des avantages fiscaux aux entreprises privées et aux ménages pour qu'ils améliorent l'isolation et installent des appareils de régulation dans les bureaux et les bâtiments résidentiels respectivement. A long terme, les gouvernements sont encouragés à inclure dans leurs systèmes de planification et de gestion urbaines, des politiques des bâtiments avec zéro émission et des bâtiments peu gourmands en énergie et en ressources. Avec la récession, le secteur de la construction devrait être confronté à un nombre croissant de pertes d'emplois et à une capacité excédentaire. Diriger nos efforts sur ce secteur a ainsi l'avantage supplémentaire de lutter contre le risque d'inflation des matériaux. Par ailleurs, le potentiel d'emplois et de croissance dans ce secteur est prouvé

par les nombreux pays ayant déjà commencé à prendre des mesures de relance comme l'Allemagne et la France (voir annexe A).

3.4.2 Transport durable

Les gouvernements sont encouragés à utiliser de façon plus complète les plans de relance et le financement alloué par les institutions financières internationales pour développer des infrastructures et des modes de transport moins polluants et plus énergétiques, accroître les transports publics ainsi que l'utilisation de véhicules plus propres. A moins d'un changement radical des modes actuels de consommation d'énergie, la demande mondiale d'énergie pour les transports devrait augmenter de 2 pour cent par an, avec des taux de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, à l'horizon de 2030, de 80 pour cent au-dessus de ceux de 2002¹⁸. Les nouveaux investissements et le financement devraient être affectés à l'élaboration d'une approche intégrée à la planification et au financement des transports, notamment des transports urbains, en donnant la priorité aux investissements visant à garantir l'efficacité énergétique et une faible mobilité du carbone, qui soient également rentables, comme c'est le cas, par exemple, pour les transports ferroviaires, les transports à haut niveau de service (tels que le métro ou le bus), les transports publics intégrés et non motorisés, tout en soutenant le doublement sur les routes, à l'échelle planétaire, des véhicules peu gourmands en énergie.

Il est prévu que, d'ici à 2050, le parc automobile mondial triple. Plus de 90 pour cent de cette croissance devrait avoir lieu dans les pays non membres de l'OCDE. En réaction, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a indiqué que le parc mondial de véhicules économes en carburant devra augmenter de 50 pour cent à l'horizon 2050 pour stabiliser les émissions dégagées par les transports routiers¹⁹. L'utilisation des technologies existantes qui permettraient déjà d'augmenter de 30 pour cent l'efficacité énergétique des véhicules utilitaires légers dans les pays de l'OCDE au cours des 15 à 20 prochaines années serait un moyen d'y parvenir. Une amélioration de 50 pour cent requerra l'adoption, sur une large échelle, de ces technologies dans les pays non membres de l'OCDE et une plus grande hybridation et électrification des parcs automobiles. Le PNUE a lancé une initiative mondiale visant à doubler les économies de carburant du parc automobile mondial, conformément aux recommandations du GIEC et du G-8. En partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie, la Fondation FIA (Fédération internationale de l'automobile) et le Forum international des transports, l'Initiative mondiale pour les économies de carburant promeut les investissements dans les voitures écologiques et peu gourmandes en énergie. L'utilisation des technologies actuellement disponibles permettrait d'économiser 6 milliards de barils de pétrole, ce qui équivaldrait à une baisse de 2 gigatonnes des émissions de CO₂ par an (la moitié du total des émissions européennes actuelles).

L'augmentation de la production des véhicules à faible émission de CO₂ permettrait de créer plus de 3,8 millions d'emplois dans le monde. Jusqu'à 19 millions d'emplois auxiliaires supplémentaires pourraient être également créés à l'échelle planétaire dans le raffinage et la distribution de carburant, la vente, la réparation et l'entretien ainsi que les services. Investir dans les transports en commun publics urbains « propres » et moins gourmands en énergie aurait également des impacts sur les emplois auxiliaires, avec un effet multiplicateur de 2,5 à 4,1 par emploi direct créé. Aux Etats-Unis, par exemple, il est attendu que le programme fédéral d'investissements sur 10 ans dans les nouveaux réseaux de lignes à grande vitesse crée 250 000 emplois²⁰. Pareillement, les 7 milliards de dollars qui doivent être investis dans les transports en commun et les voies ferrées au cours des trois prochaines années en République de Corée devraient créer 138 000 emplois²¹. Les systèmes de transport public urbain ont des impacts directs importants sur l'emploi mondial et sont, par exemple, à l'origine, uniquement aux Etats-Unis et en Europe, de respectivement 367 000 et 900 000 emplois. D'autres exemples sont fournis à l'annexe C plus bas.

3.4.3 Energie durable

Les gouvernements des pays développés sont encouragés à aider au financement des projets en cours relatifs aux énergies propres, à investir dans les réseaux « intelligents » et à augmenter leurs investissements dans les infrastructures en énergies renouvelables. Les gouvernements des pays en développement sont encouragés à soutenir l'augmentation et la diffusion des technologies en matière d'installations non raccordées au réseau à petite échelle (site isolé). La récente crise énergétique a été un avertissement quant à la nécessité de développer les sources d'énergie renouvelable telles que le vent, le soleil, les marées et le géothermique. Pour un grand nombre de pays, ce changement a de l'importance du point de vue de la sécurité énergétique (sans parler des émissions de carbone émanant des combustibles fossiles). Les pays comme l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine et la Grande-Bretagne ont déjà investi de grosses sommes dans des projets relatifs à la promotion des énergies renouvelables, tels que les parcs éoliens et les centrales

électriques solaires. Néanmoins, augmenter uniquement la capacité des énergies renouvelables sera insuffisant pour implanter un système énergétique à basse teneur en carbone. Une telle transition sera rendue possible par l'augmentation de l'efficacité énergétique (voir le point 3.4.1 ci-dessus), des investissements dans les réseaux intelligents pouvant s'adapter à la décentralisation et à la fluctuation de l'offre et soutenir un système d'approvisionnement privé ainsi que par des investissements en matière d'amélioration du stockage de l'énergie et du piégeage et de la séquestration du carbone.

En réponse aux effets de la crise et à l'urgence d'agir sur une grande échelle pour atténuer les changements climatiques et empêcher ses répercussions sur l'économie, plusieurs pays ont fait part, durant le deuxième semestre de 2008, de l'affectation de parts importantes de leurs plans de relance à l'environnementalisation de leur économie. La majorité de ces plans de relance portent sur des projets d'infrastructures.

Devant le manque de liquidité des banques pour financer l'essor des marchés des énergies propres en raison de la crise des crédits, les gouvernements ont été appelés à intervenir et à prendre des mesures pour aider au financement des projets utilisant ces technologies. Les mesures d'intervention étatiques comprennent la législation sur l'équité fiscale afin de faciliter la participation des simples investisseurs, les crédits à la recherche et au développement, des projets de démonstration et l'écologisation des infrastructures publiques. Ces plans de relance pourraient jeter les fondements d'un « plan de relance mondial à long terme beaucoup plus novateur: un pacte mondial vert sans précédent de flux d'emplois, de capitaux et de technologies capables de catalyser une croissance durable et éviter les changements climatiques ». L'injection de 45 mille milliards de dollars jusqu'en 2025 serait nécessaire pour s'attaquer aux changements climatiques et répondre aux besoins de développement énergétique dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan²².

Les énergies renouvelables ne sont pas seulement destinées aux riches et aux pays développés. Un modèle intéressant montrant la manière dont les pays en développement pourraient se doter de ces technologies est fourni par le modèle de micro financement de Grameen Shakti (une filiale énergétique de la banque Grameen) au Bangladesh²³, qui donne un exemple d'une solution au développement des énergies propres dans les zones pauvres grâce à la mise en place d'installations non raccordées à un réseau (voir l'annexe B). Ce modèle est extrêmement performant du fait a) qu'il est basé sur le commerce et la micro finance et b) qu'il remplace, au niveau des villages, le kérosène (utilisé ordinairement pour l'éclairage et tenu pour responsable des maladies respiratoires) par l'électricité photovoltaïque.

Dans cet esprit, nous encourageons les gouvernements des pays en développement (et les bailleurs de fonds internationaux partenaires) à conditionner leur soutien à l'intensification et à la mise en place de technologies énergétiques propres et modulaires à petites échelles dans les vastes zones rurales pauvres non connectées à un réseau électrique. La réussite de plusieurs projets ayant facilité l'accès au financement par l'entremise des institutions de micro finances, ou par le biais d'instruments de gestion des risques adéquats, est la preuve que les populations rurales constituent un marché commercial viable pour les technologies d'énergie propre à petites échelles.

3.4.4 Agriculture et eau douce

Les gouvernements sont encouragés à investir dans l'agriculture durable et les systèmes d'eau douce dans le but, s'agissant en particulier des pays en développement, d'augmenter les investissements dans les infrastructures agricoles et majorer leur valeur ainsi que réduire les pertes d'eau lors de leur transport à l'intérieur des canaux d'irrigation et des réseaux hydrologiques traditionnels; et, s'agissant des pays en développement et développés, d'améliorer le stockage et la qualité de l'eau. L'agriculture est un secteur politiquement sensible, qui est touché, pour ainsi dire, par l'ensemble des distorsions examinées dans le présent document, notamment le protectionnisme commercial, les subventions perverses, le gaspillage de l'eau, les pratiques agricoles non durables et la surutilisation des substances chimiques nocives. Avec plus d'un milliard de travailleurs, l'agriculture continue d'être le seul secteur le plus important dans le monde en termes d'emploi. Néanmoins, c'est également le secteur qui concentre la majorité des pauvres et de la pauvreté et de l'extrême pauvreté mondiale. A travers leurs dépenses fiscales, les gouvernements sont encouragés à créer une égalité de concurrence pour la production agricole durable, y compris les produits biologiques, au moyen de l'augmentation des investissements dans les infrastructures de production des intrants agricoles biologiques, de la majoration la valeur de leur exploitation, le stockage et le transport. La durabilité de l'agriculture est étroitement liée à celles de l'approvisionnement en eau douce. L'agriculture irriguée consomme entre 70 et

80 pour cent des réserves mondiales d'eau douce. On estime qu'en moyenne 50 pour cent à deux tiers de l'eau sont perdus dans les canaux d'irrigation de surface. Certaines des solutions reposent sur la réforme de l'architecture institutionnelle de la gestion de l'eau mais il est sans doute plus judicieux d'injecter directement des capitaux privés et publics dans les systèmes hydrologiques. Ceci est particulièrement vrai dans les pays en développement où les canaux existants et les systèmes hydrauliques traditionnels ont terriblement besoin d'être réparés. Un tel effort ne réduirait pas seulement le gaspillage de cette précieuse ressource mais serait susceptible de créer des millions d'emplois, peu à moyennement qualifiés, dans les pays en développement²⁴. Il va de soi qu'il existe un potentiel d'investissements liés à l'eau également dans les pays développés. La Corée du Sud, par exemple, vient d'annoncer son intention d'allouer 14,5 mille milliards de Won sur deux ans à l'assainissement de quatre de ses principaux cours d'eau; 200 000 emplois devraient être ainsi créés²⁵; 16 000 emplois supplémentaires sont attendus de la construction d'infrastructures hydrauliques telles que des petits barrages.

En réaction aux défis posés par l'agriculture et la crise alimentaire, d'importantes initiatives internationales ont d'ores et déjà été prises, à l'exemple du Sommet mondial pour l'alimentation de 2008 et du Cadre global d'action de l'Equipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Ces initiatives fournissent des éléments précieux du cadre visant à favoriser l'émergence de systèmes de production et de marchés agricoles durables plus stables. Les annexes D et F présentent plusieurs exemples d'initiatives en matière de préservation de l'eau douce et d'agriculture durable dont la mise en place est une réussite.

3.5 Les initiatives nationales

Plusieurs mesures d'intervention nationales doivent être implantées de toute urgence dès maintenant pour établir une « égalité de concurrence » pour les investissements dans les secteurs verts (dans le cas où ils sont stimulés comme recommandé au point 3.4 ci-dessus) afin de favoriser leur diffusion et leur prospérité en tant qu'opérations commercialement viables. Faute de réformes nationales, il y a de fortes chances que la taille et l'expansion des subventions perverses auront un impact négatif sur bon nombre des éléments du nouveau pacte vert mondial proposé. Adopter ou perfectionner la législation environnementale, réduire ou éliminer les subventions perverses, mettre en place des mesures fiscales visant à promouvoir une utilisation plus grande des carburants renouvelables par rapport aux combustibles fossiles, l'utilisation des transports publics à la place des voitures privées, etc., sont des exemples des domaines dans lesquels les gouvernements seront récompensés d'avoir porté une attention à l'évaluation et à la mise en œuvre rapides des réformes des politiques intérieures.

Certains des changements requis sont préconisés depuis un certain temps déjà dans le cadre de la réduction de la pauvreté, tels que la réforme des droits d'accès et d'utilisation des terres communes en faveur des pauvres ainsi que le renforcement de la législation autour des droits de propriété.

Nous décrivons de façon succincte, dans cette section, ces principaux domaines et justifions les changements de politique que nous recommandons. La réforme des subventions perverses, l'octroi d'incitations appropriées et la réforme fiscale, les réformes agraires et urbaines, la gestion intégrée de l'eau douce et le renforcement de la législation environnementale figurent parmi les réformes auxquelles les gouvernements doivent accorder la priorité absolue.

3.5.1 Subventions perverses

L'architecture des politiques intérieures de la majorité des pays comprend un certain nombre de subventions perverses qui ont un impact au niveau national ainsi que sur les biens communs mondiaux.

Les subventions agricoles sont toujours très importantes, en particulier dans les pays développés, et leur réforme doit rester prioritaire si nous voulons que des systèmes agricoles durables et viables émergent dans le monde en développement ainsi qu'à l'échelle planétaire. La protection et le soutien accordés aux producteurs de l'OCDE, par le biais des subventions, ont baissé de 37 à 30 pour cent de la valeur brute des recettes agricoles de 1986-88 à 2003-05, respectivement. Néanmoins, le montant des soutiens a augmenté sur la même période de 242 à 273 milliards de dollars par an²⁶. Dans le but d'encourager des modes de production agricoles durables, les subventions aux intrants synthétiques doivent être réformées pour accroître la compétitivité des intrants agricoles biologiques et leur accessibilité par un plus grand nombre de producteurs.

Un secteur critique soutenu par les subventions perverses est celui des combustibles fossiles, qui entravent l'essor des énergies renouvelables. Les subventions mondiales aux prix et à la production de ces combustibles se chiffrent à plus de 200 milliards de dollars par an²⁷. Les gouvernements sont, par conséquent, encouragés à examiner leur réforme, en prenant acte des prix peu élevés actuels du pétrole.

Nous recommandons également de donner la priorité à la réforme des subventions aux pêcheries, l'épuisement annoncé des ressources halieutiques représentant un problème sanitaire et de perte de moyens d'existence et de revenus d'une ampleur extrêmement préoccupante²⁸. Les subventions mondiales aux pêcheries se situeraient entre 15 et 35 milliards de dollars par an et sont octroyées sous forme de subventions directes, de réductions d'impôt et de garanties de prêts²⁹. Bien que certaines subventions promeuvent les pratiques de pêche responsables, la plupart d'entre elles contribuent directement à la surpêche. C'est un problème grave étant donné que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que plus des trois quarts des ressources halieutiques mondiales sont déjà exploitées à leurs limites biologiques ou au-delà³⁰.

Les gouvernements sont encouragés à procéder à un examen complet de leurs subventions dans le but de s'assurer qu'elles n'ont pas ces conséquences perverses et de mettre en application le principe du pollueur-payeur afin de promouvoir l'internalisation des coûts environnementaux.

3.5.2 Mesures d'incitation et taxes

Nous devons promouvoir un système d'incitations formé de subventions, de taxes et de dispositions réglementaires qui encourage des comportements responsables en matière d'environnement et concoure à l'internalisation des externalités. Par exemple, l'utilisation des voitures privées a des externalités négatives bien connues. Néanmoins, ces externalités peuvent être perçues par le biais de divers instruments, tels que des taxes sur les carburants, des péages et droits d'usage ou des taxes sur les véhicules. Singapour constitue un très bon exemple de la manière dont il est possible de contrôler l'utilisation des véhicules en circulation. Premièrement, le pays met à la vente aux enchères un nombre limité de permis de conduire chaque année (d'une validité de 10 ans) qui permet aux autorités de restreindre directement le nombre de voitures en circulation. Deuxièmement, il utilise un système sophistiqué de tarification routière électronique pour facturer l'usage de la route. (Il va de soi que ces mesures doivent être complétées d'un bon réseau de transports publics).

Le soutien à l'accès au financement est une importante mesure d'incitation positive. La situation actuelle des crédits demeurant tendue et l'effondrement des prix du pétrole amenuisant la capacité concurrentielle des énergies renouvelables, les gouvernements et les institutions financières internationales devraient veiller à ce que les entreprises d'énergies renouvelables ainsi que les autres entreprises travaillant dans le secteur de l'environnement, en particulier les petites et moyennes entreprises, aient un accès garanti au crédit. Il est également nécessaire de développer les systèmes de micro-crédit et les incitations fiscales limitées dans le temps afin d'empêcher le renversement de la croissance rapide que connaît ce secteur depuis ces dernières années. En outre, les pays développés doivent éliminer les barrières au commerce et renforcer les capacités des pays en développement, y compris par la formation, afin qu'ils accèdent aux technologies énergétiques propres et que celles-ci se diffusent au sein des pays.

Les gouvernements sont encouragés à utiliser leurs plans de relance pour « environnementaliser » l'industrie automobile et promouvoir les transports publics; par exemple, en assortissant de conditionnalités vertes les plans de renflouement massifs demandés par les plus grands constructeurs automobiles mondiaux et en octroyant des subventions limitées dans le temps, telles que des crédits d'impôt aux consommateurs pour favoriser l'achat de véhicules plus énergétiques, « propres » ou moins polluants. Les gouvernements peuvent également investir directement dans les transports publics, les infrastructures de transports public, y compris les réseaux de transport ferroviaire et le bus, ainsi que les infrastructures non motorisées, telles que les voies piétonnes ou cyclistes. Sur le terrain des politiques, ils peuvent adopter des dispositions réglementaires et des mesures d'incitation (voir l'annexe C, Transport durable, qui offre plusieurs exemples dont la mise en œuvre est une réussite) ayant pour but de décourager l'utilisation des véhicules privés par les navetteurs au profit des transports publics et le commerce des véhicules vétustes et gros consommateurs de carburant.

La crise économique offre l'occasion d'une réforme fiscale générale, neutre et équitable, de telle sorte qu'il paraît particulièrement raisonnable de penser que le fardeau fiscal soit transféré des choses « bonnes » (emplois, revenus, véhicules qui consomment peu de carburant et autres activités fournissant des avantages

environnementaux et sociaux) aux choses « mauvaises » sur le plan économique (carbone, pollution et véhicules sales et gros consommateurs de carburant). Il est estimé que le prélèvement d'une taxe de 15 dollars par tonne de CO₂ aux Etats-Unis pourrait réduire les émissions de 720 millions de tonnes tout en permettant un dégrèvement fiscal (impôt assis sur les rémunérations) jusqu'à 73 pour cent³¹. En Allemagne, la nouvelle fiscalité environnementale a permis de créer 250 000 emplois, de réduire la consommation de carburant de 7 pour cent, les émissions de CO₂ de 2 à 2,5 pour cent et les coûts des retraites de 7 milliards de dollars³².

3.5.3 Politiques agraires et urbaines

La bonne gestion des terres disponibles est très importante du point de vue économique et environnemental. Plusieurs questions sont à prendre en considération. Premièrement, nous devons examiner les modifications apparues dans l'utilisation des terres (par exemple, la transformation des forêts en terres agricoles ou l'agriculture par rapport à l'urbanisme). Deuxièmement, il est à noter que dans un grand nombre de pays en développement, la mauvaise définition des droits de propriété et les problèmes de respect de la législation peuvent avoir des répercussions négatives sur la gestion des terres et les investissements dans les biens-fonds. Enfin, certaines lois agraires, souvent archaïques, peuvent avoir des effets pervers. Toutes ces questions sont exacerbées au niveau des villes. Par exemple, la nouvelle ville de Gurgaon en Inde, dont les lois décourageaient la densification, est presque entièrement constituée de bâtiments peu élevés répartis sur une vaste étendue. Bien que la construction des gratte-ciel soit maintenant autorisée, sa structure a des incidences à tous les niveaux: de la fourniture des équipements municipaux à la dépendance excessive à l'égard des moyens de transport privés.

Les pays non membres de l'OCDE sont ceux dans lesquels la croissance du nombre de véhicules se concentrera. Il y a, par conséquent, un besoin urgent de transférer rapidement les connaissances et les technologies dans ces pays ainsi que de renforcer leurs capacités, y compris la capacité à élaborer des législations appropriées, afin de s'assurer qu'ils pourront appliquer les mesures envisagées dans le Pacte mondial.

3.5.4 Gestion intégrée de l'eau douce

L'eau douce est vitale pour toutes les sociétés humaines et devrait être une priorité des politiques publiques. Néanmoins, un grand nombre de systèmes hydrauliques font une très mauvaise utilisation de l'eau douce ainsi que de l'écosystème qui la fournit. Une question-clé est de savoir de quelle façon créer un marché ou un système de paiement qui permettent à la fois d'utiliser les bassins hydrographiques tout en les préservant. Un exemple bien connu est celui des monts Catskills qui approvisionnent 90 pour cent du milliard de gallons consommé chaque jour par la ville de New York. Afin de préserver ce service, la ville a investi des millions de dollars dans l'acquisition de terres pour limiter le développement dans ce bassin hydrologique. Le dispositif implanté a eu de très bons résultats et a permis d'éviter d'investir des sommes beaucoup plus importantes dans des équipements et installations de filtration ainsi que dans d'autres sources hydrologiques³³. Les gouvernements devraient consentir à explorer la création de structures d'incitation identiques dans le but de préserver les bassins hydrographiques dans d'autres régions du monde, notamment dans les pays en développement représentant plus de 70 pour cent du prélèvement mondial de l'eau, essentiellement pour les besoins de l'irrigation.

Les gouvernements des pays pauvres en eau sont encouragés à rationaliser leurs politiques, mesures d'incitation et agences qui régissent ou influencent le secteur de l'eau. Une attention particulière devrait être portée à l'amélioration de la performance des réseaux d'irrigation, qui représentent actuellement 70 à 80 pour cent de la consommation en eau. A cet égard, la répartition équitable des droits d'utilisation de l'eau combiné avec une juste tarification du bien sont essentiels à la viabilité financière du secteur ainsi qu'à l'accès des pauvres à l'eau potable à long terme. En outre, les termes de l'échange devraient refléter le prix sous-estimé de l'eau inclus dans les matières premières afin de promouvoir l'utilisation efficace de cette ressource dans les pays exportateurs et importateurs.

3.5.5 Législation environnementale

Adopter ou renforcer la législation environnementale est un domaine important dans lequel les gouvernements ont tout à gagner à faire les réformes nationales venant compléter les mesures fiscales et autres mesures prises vers la mise en place d'une économie verte. Certains des changements qui s'imposent ont été prônés depuis un

certain temps déjà dans le but de lutter contre la pauvreté. C'est le cas, par exemple, des réformes des droits d'accès et d'utilisation des terres collectives en faveur des pauvres et du renforcement de la législation autour des droits de propriété.

La législation nationale dans le domaine, entre autres, de l'environnement, des transports, de la construction et de l'énergie, peut créer, par le biais du marché, de très fortes incitations et stimuler les investissements verts. Plafonner les émissions de carbone et fixer des objectifs quant à la proportion de l'énergie provenant des énergies renouvelables dans la composition énergétique totale au niveau national, par exemple, enverra un signal aux investisseurs. D'autres exemples (voir annexe C) comprennent l'augmentation de la performance énergétique des véhicules roulant au carburant et les normes d'émission de CO₂ des véhicules, le plafonnement et la mise aux enchères du nombre de permis automobiles délivrés chaque année, le renforcement des codes de construction dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle des ressources dans le secteur de la construction, l'adoption de lois et de règlements sur le recyclage, notamment l'utilisation de matériaux recyclés dans certains processus de production, et l'étiquetage des produits agricoles biologiques. Les subventions à l'énergie et autres subventions connexes, la gestion urbaine et les codes du bâtiment, ainsi que les politiques de transport sont également des sections importantes de la législation environnementale nécessitant d'être amendées. L'efficacité des dispositions réglementaires environnementales peut être accrue lorsqu'elles sont élaborées et appliquées en complément des mesures d'incitations économiques.

Le renforcement des capacités dans ce domaine s'avère particulièrement important pour un grand nombre de pays en développement. Par exemple, tandis que la majorité des pays de l'OCDE ont des politiques d'économie de carburants en vigueur, la majorité des pays non membres de l'OCDE n'ont pas encore adoptés ces politiques.

3.5.6 Suivi et responsabilité

L'économie mondiale est dans un état de grande incertitude. Les mesures proposées dans le nouveau pacte vert mondial requièrent des ressources considérables et peuvent avoir des conséquences économiques, sociales et environnementales profondes. Les décideurs, tout comme la population, doivent être informés de la manière dont les ressources de leurs différents plans de relance sont utilisées. Il est, par conséquent, également nécessaire de se pencher sur les outils d'évaluation et de compréhension des impacts possibles des politiques et des mesures à mettre en œuvre. Dans ce contexte, il est important de mettre de côté les données empiriques et de promouvoir l'utilisation des normes statistiques internationales, le Système de comptabilité économique et environnementale, pour mesurer de manière systématique la contribution de l'environnement à la croissance économique, notamment les emplois verts, ainsi que l'impact de l'économie sur l'environnement. Cela faciliterait le développement de systèmes d'information autorisant les comparaisons au niveau international, nous permettant ainsi:

- de suivre et de fournir des indications sur la manière dont les plans de relance sont dépensés et financés,
- de mesurer l'efficacité des mesures prises et de donner des informations en la matière pour faciliter la prise de décisions permettant, lorsqu'il y a lieu, de corriger la trajectoire,
- d'évaluer les impacts de ces plans en matière de réduction de la dépendance vis-à-vis du carbone, de réduction de la dégradation des écosystèmes et de réduction de la dématérialisation de l'économie,
- de promouvoir l'utilisation et le suivi de la gestion intégrée des ressources naturelles, notamment des ressources hydrauliques (à cet égard, la Commission de statistique des Nations Unies a adopté, en mars 2007, une norme statistique internationale, le SEEA-Water (système de comptabilité économique et environnementale dans le domaine de l'eau) dont l'utilité est reconnue en matière de gestion intégrée des ressources en eau).

3.6 Architecture de la politique internationale

La clé vers la réussite du nouveau pacte vert mondial est la nouvelle élaboration de l'architecture de la politique internationale, dans un sens qui permet aux pays et à la communauté internationale de mieux anticiper et répondre aux crises mondiales, tout en fournissant le cadre mondial permettant le passage vers un système économique plus durable. La présente note d'orientation met l'accent sur les mesures à prendre dans les domaines du commerce international, de l'aide internationale, du marché mondial du carbone, des marchés mondiaux des services fournis par les écosystèmes, du développement et du transfert de technologies ainsi que de la coordination internationale du Nouveau pacte vert mondial.

Il ne traite pas, toutefois, de certains aspects fondamentaux de la réforme de l'architecture de la politique internationale, tels que la réforme du système financier international, qui sont examinés dans d'autres processus pertinents, notamment dans le cadre de la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du Système monétaire et financier international.

3.6.1 Commerce international

Le protectionnisme commercial devient une préoccupation majeure au regard de la crise financière et économique actuelle. L'utilisation discriminatoire des fonds de relance pour soutenir les industries nationales au dépend des compagnies étrangères devrait provoquer vraisemblablement la mise en place de mesures de rétorsion de la part des partenaires commerciaux, ce qui pourrait entraîner l'économie mondiale plus profondément dans la récession. Comme témoignage de leur soutien au nouveau pacte vert mondial, les gouvernements sont encouragés à s'abstenir de prendre des mesures commerciales protectionnistes.

Les événements des années 1930 montrent que nous devons nous garder de glisser dans le protectionnisme en ces temps difficiles. D'ailleurs, les négociations en cours pour libéraliser le commerce agricole devraient aboutir à d'importantes améliorations³⁴. Durant des décennies, les subventions agricoles mondiales et le protectionnisme ont encouragé une production agricole non rentable dans les économies à haut revenu et découragé une production performante et plus durable dans les économies en développement. La Banque mondiale estime que le type de réduction des obstacles au commerce agricole envisagé dans les négociations de Doha pourrait conduire à une augmentation des prix mondiaux des matières premières à court terme mais devrait créer, à long terme, un système commercial agricole plus transparent, prévisible et fondé sur des règles, résultant dans l'augmentation des revenus mondiaux. Il est estimé que la suppression du protectionnisme agricole pourrait réduire la pauvreté mondiale de près de 8 pour cent³⁵. En plus de supprimer les obstacles au commerce sur les produits agricoles plus généralement, les pays développés devraient prêter une attention toute particulière à l'ouverture de leurs marchés aux denrées agricoles produites de manière durable, tels que les produits biologiques.

La suppression des autres subventions clairement dommageables pour l'environnement devrait être également une priorité. Sans doute, une plus grande possibilité d'atteindre cet objectif est offerte par les négociations visant à limiter les subventions aux pêcheries qui ont lieu actuellement à l'OMC. Ces subventions sont estimées entre 15 et 35 milliards de dollars par an et sont formées entre autres des subventions directes, des réductions d'impôt et des garanties de prêts³⁶. Bien que certaines subventions aux pêcheries, telles que les subventions affectées à la gestion des ressources halieutiques, promeuvent les pratiques de pêche responsables, la majorité d'entre elles contribuent directement à la surpêche. C'est un problème extrêmement grave lorsqu'on sait que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que plus des trois quarts des ressources halieutiques mondiales sont exploitées à leurs limites biologiques ou au-delà³⁷. Dans ce contexte, nous sommes tout particulièrement préoccupés par le non-respect flagrant des régimes internationaux qui réglementent les biens communs mondiaux. La FAO a adopté un Code de conduite pour une pêche responsable en 1995 mais une étude récente montre que 28 pays sur un échantillon de 53 ne sont pas en conformité avec la totalité du Code et que six pays le respectent seulement à 60 pour cent³⁸.

Une attention toute particulière devrait également être portée au financement du commerce. Il est estimé que plus de 90 pour cent des échanges sont financés par des crédits à court terme, d'assurance ou de garantie. Cependant, dans le sillage de la crise financière internationale, ces crédits ont commencé à diminuer. Les exportateurs exigent de plus en plus que les acheteurs étrangers obtiennent des lettres de crédit des banques, qui ont tendance à devenir plus coûteuses et plus difficiles à avoir³⁹. Le problème est ressenti le plus intensément dans les économies émergentes, notamment celles dont les ressources sont tributaires de la croissance impulsée par les exportations. Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le manque de liquidité actuel pour financer le commerce se monte à environ 25 milliards de dollars⁴⁰.

Plusieurs agences nationales de crédit à l'exportation et institutions financières internationales ont annoncé la mise en place de nouveaux mécanismes et dispositifs de financement du commerce pour s'attaquer à ce problème. Les gouvernements sont encouragés à perfectionner et à accroître ce nouveau financement et, dans la mesure du possible, à l'affecter au financement de mesures visant à soutenir le nouveau pacte vert mondial. De même, il semblerait possible d'obtenir qu'une part du financement octroyée à la *facilitation au commerce* soit allouée au nouveau pacte vert mondial. Selon l'OCDE, l'aide au développement liée au commerce se situerait

entre 25 et 30 milliards de dollars par an, ce qui représente environ 30 pour cent de l'aide totale au développement⁴¹.

A moyen et long termes, la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux donnera encore plus d'élan aux investissements verts. Ces biens et services englobent les technologies des énergies renouvelables, les véhicules sans carbone, les équipements pour les transports publics, les matériaux de construction et les conceptions des bâtiments dotés d'une bonne performance des ressources et énergétique, les usines de traitement des déchets, les technologies de recyclage, la conservation de l'eau et les technologies et les usines de traitement des eaux usées, la production de l'agriculture durable et les services de conseil connexes. Néanmoins, la plupart des biens et services environnementaux concernent plutôt le secteur industriel dans lequel beaucoup de pays en développement, notamment les pays à bas revenu, n'ont pas d'avantage comparatif. De ce fait, une libéralisation par étape, accompagnée par un transfert de technologies et un renforcement des compétences, devrait être appuyée, afin de permettre le développement des industries qui fournissent des biens et services environnementaux dans ces pays. L'élimination de l'utilisation des incitations perverses, telles que les subventions aux combustibles fossiles, qui entravent l'essor des énergies renouvelables et des technologies à faible teneur en carbone, devrait également être examinée dans ce contexte.

En règle générale, lors de la mise en place de mesures en faveur de la libéralisation du commerce, il faut prendre soin d'éviter ou de limiter tout impact environnemental, social et économique négatif, et de garantir les gains mondiaux tirés du développement, ainsi que de se pencher sur les moyens de s'attaquer aux possibles pertes. Un des moyens le plus efficace pour y parvenir est de renforcer les institutions et dispositions réglementaires nationales qui régissent et gèrent les processus de libéralisation du commerce.

3.6.2 L'aide internationale

Etablir l'architecture financière mondiale s'avère une étape essentielle pour permettre aux flux de capitaux internationaux de circuler à nouveau. Néanmoins, même dans les circonstances les plus favorables, bon nombre de pays moins développés continueront de demander à pouvoir bénéficier de l'aide étrangère. Il s'avère particulièrement important d'essayer de maintenir les flux de capitaux dans ces temps difficiles et, dans la mesure du possible, de les orienter vers la création d'infrastructures durables. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques recommande que les pays en développement demandent près de 15 milliards de dollars d'aide au développement s'ils adoptent des véhicules hybrides et des véhicules utilisant d'autres formes d'énergies que l'essence ou le gasoil, améliorent le rendement énergétique de tous les modes de transport motorisés et développent les biocarburants de la deuxième génération. L'insuffisance de l'aide au développement fera peser aussi un lourd handicap sur les améliorations nécessaires à apporter pour garantir la durabilité de la production primaire dans les économies en développement. Il est également à noter que le secteur de l'eau et de l'assainissement représentait, en 2006, moins de 5 pour cent de l'aide au développement; les flux d'aide devront doubler afin d'atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement visant à diminuer de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population n'ayant pas accès à ces services. Ces estimations quant à l'insuffisance de l'aide au développement ne prêtent guère à l'optimisme comme il ne fait aucun doute que la situation a été aggravée par la récession mondiale actuelle. Les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux doivent augmenter leur aide au développement sur les quelques prochaines années en choisissant de les affecter aux secteurs et aux mesures qui intègrent les principaux éléments du nouveau pacte vert mondial. L'urgence est de garantir le financement du type de « Fonds de vulnérabilité » proposé par Robert Zoellick et de parer à l'insuffisance des aides nécessaires aux programmes de développement de l'eau potable et de l'assainissement dans les économies en développement. En outre, la communauté internationale devrait examiner la possibilité d'élaborer et de développer des mécanismes financiers novateurs, tels que le Mécanisme financier international, le Fonds d'investissement pour le climat et le Global Clean Energy Cooperation, comme possibles moyens de contribution aux besoins de financement mondial.

3.6.3 Marché mondial du carbone

En l'absence d'un nouvel accord sur les changements climatiques à la 15e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Copenhague, au Danemark, en décembre 2009, l'avenir du marché mondial du carbone et du Mécanisme de développement propre après 2012 deviendront de plus en plus incertains, faisant courir le risque de bloquer les nouveaux

investissements dans des technologies grosses consommatrices de carbone. Si nous sommes conscients des nombreuses lacunes de l'accord actuel, les études montrent qu'un délai augmentera de manière significative les coûts d'ajustement futurs⁴². Pour cette raison, nous pensons que la Communauté internationale doit s'engager à parvenir à un accord à Copenhague à la fin de cette année.

Les négociateurs sont encouragés à s'entendre sur des objectifs ambitieux de réduction des émissions et à développer le Mécanisme de développement propre de façon à inclure davantage de pays (le système actuel est dominé par des projets d'une poignée d'Etats: Inde, Chine et Brésil), de secteurs et de technologies. Un accord à un stade précoce du processus réduira l'incertitude des investisseurs et peut venir renforcer à point nommé les effets des dépenses affectées aux énergies renouvelables et aux technologies à faible teneur en carbone dans le cadre des plans de relance.

Actuellement, les marchés du carbone les plus liquides sont le système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre de l'Union européenne et les *global Kyoto compliance markets*. Les autres pays qui connaissent un développement des marchés du carbone sont l'Australie, le Japon et les Etats-Unis, qui s'est doté d'une initiative régionale visant à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre (*Regional Greenhouse Gas Initiative*). A ces instruments, il faut ajouter le marché volontaire qui commence à être mieux défini et dont le volume augmente rapidement. Ces marchés pourraient également être rejoints, très prochainement, par le marché fédéral américain du carbone (*US Federal carbon market*) et le régime mondial qui pourrait naître des négociations de Copenhague à la fin de l'année 2009. Ces tendances montrent qu'un accord à un stade précoce du processus réduira l'incertitude des investisseurs et peut venir renforcer à point nommé les effets des dépenses affectées aux énergies renouvelables et aux technologies à faible teneur en carbone dans le cadre des plans de relance.

Etant donné la crise climatique, le financement international affecté à l'atténuation et à l'adaptation mérite une attention particulière. Il a été estimé qu'au moins 100 milliards de dollars par an sont nécessaires pour couvrir les coûts des mesures d'atténuation et d'adaptation des pays en développement et, ainsi, aboutir à une conclusion positive du nouvel accord sur les changements climatiques⁴³. Cette somme semble considérable mais minimale en comparaison des mille milliards de dollars affectés en un temps record au sauvetage des banques.

Certains pays développés ont déjà pris des engagements à cet égard. L'Allemagne, par exemple, a affecté un tiers des recettes disponibles (après avoir mis en réserve environ la moitié de celles-ci en appui dans le cadre des allocations fiscales générales) de la vente aux enchères des permis d'émission de quotas réalisée dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE) pour soutenir le transfert et la mise en place des technologies ayant un bon rendement en matière de carbone et des mesures visant à accroître le stockage du carbone par les forêts dans les pays en développement. Cependant, un écart considérable demeure entre la demande et la fourniture d'un tel soutien.

Le financement nécessaire au soutien du nouvel accord sur la lutte contre les changements climatiques pourrait bénéficier d'initiatives mondiales comme le Programme commun des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme UN-REDD), qui est une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du PNUE, en collaboration avec le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier de la Banque mondiale. Ce Fonds fiduciaire multi-bailleurs a été créé en juillet 2008 pour permettre le regroupement des ressources venant renforcer les efforts déployés en faveur de la conservation des forêts des pays en développement. Ce mécanisme de financement fonctionne sous la direction de la Conférence des Parties qui se prononce sur les politiques, les priorités des programmes et les critères d'admissibilité.

3.6.4 Marchés mondiaux des services fournis par les écosystèmes

La conservation de nombreux écosystèmes souffre du fait que les coûts de préservation sont supportés au niveau national alors que les avantages des écosystèmes sont souvent perçus au niveau international. C'est le cas des cours d'eau transfrontières ainsi que des forêts tropicales denses qui font fonction de puits de carbone mondial. Il va de soi que les mêmes problèmes existent à l'intérieur des frontières nationales lorsque les coûts sont supportés par certaines régions ou groupes sociaux mais qu'une grande partie de la population bénéficie des avantages. Un mécanisme doit être élaboré pour dédommager les sociétés qui préservent les biens communs mondiaux. Malheureusement, il n'existe pas d'exemples de tels paiements transfrontières. Néanmoins, le

nouveau programme REDD des Nations Unies pourrait jouer un rôle moteur dans cette direction. Une autre proposition avancée récemment est celle du Lauréat du prix Nobel, Joseph Stiglitz, qui prévoit la création d'un *Green Paper Gold* lié aux investissements dans les infrastructures environnementales⁴⁴. S'il est vrai que ces mécanismes ainsi que d'autres propositions non indiquées ici sont toujours en cours d'élaboration, nous pensons qu'ils devraient être examinés attentivement. La principale pierre d'achoppement toutefois est de déterminer les prix des externalités. Le marché du « stockage et commerce » du carbone constitue une voie vers cette détermination mais d'autres systèmes pourraient être élaborés en utilisant l'éventail de techniques d'évaluation et de comptabilité vertes très sophistiquées ayant été développées ces vingt dernières années.

3.6.5 Développement et transfert de technologies

Les solutions technologiques seront un élément moteur essentiel du passage vers une économie verte. Les technologies respectueuses de l'environnement incluent une variété de procédés de production propre, de technologies de prévention de la pollution, de technologies mises en œuvre en fin de processus et de méthodes de contrôle et de surveillance. Par ailleurs, elles englobent tous les systèmes, y compris le savoir-faire, les modalités, les biens et services, les équipements et installations ainsi que les méthodes d'organisation et de gestion. Le transfert de technologies inclut donc les technologies « intellectuelles », telles que les connaissances, les systèmes et approches de gestion qui peuvent être employés par les sociétés en développement pour réussir leur transition vers l'économie verte. Cela montre le besoin de participation des entreprises et des instituts de formation et d'enseignement, tels que les écoles de commerce.

Les solutions technologiques ne proviennent pas uniquement de l'étranger. Des technologies vertes existent déjà dans les pays en développement à des prix abordables. Leur diffusion reste toutefois très faible en raison du manque d'information, d'éducation, de financement et d'aide technique. Bon nombre de groupes ont participé au soutien à la formation et au renforcement des capacités dans le cadre de la diffusion de ces technologies dans ces pays. Ces efforts devraient être renforcés par l'affectation de ressources nationales et étrangères et une plus grande coopération internationale, aussi bien au niveau des secteurs privés que du secteur public. Une part des « Fonds de vulnérabilité » proposés par la Banque mondiale, par exemple, pourrait être affectée à cette fin. Les connaissances indigènes sont également une source de technologie verte simple mais efficace et bon marché. Un exemple est le système hydraulique du bassin de Turfan, *Karez*, une technologie traditionnelle bon marché utilisée pour conserver l'eau dans les zones arides et semi arides. Ces savoir-faire indigènes devraient être identifiés et largement diffusés au niveau national et entre pays. C'est un domaine où la coopération Sud-Sud a un rôle particulièrement important à jouer.

Le transfert de certaines technologies dans les pays en développement, notamment les pays à bas revenu, a été parfois entravé par un coût élevé, des droits de propriété intellectuelle rigoureux et un manque de capacité humaine pour faire fonctionner et réparer ces technologies. Les réseaux de chemin de fer à grande vitesse en sont un exemple. Les pays développés sont encouragés à baisser le coût financier de ces technologies pour les pays en développement. Les Etats devraient examiner la possibilité pour les pays développés de décompter de leurs engagements de réduction des émissions, la diminution de la période de protection des droits de propriété intellectuelle sur ces technologies. En outre, l'aide internationale au développement devrait également avoir pour priorités d'investir dans la recherche et le développement (R&D), les programmes d'éducation et les ressources humaines dans le domaine des technologies vertes dans les pays en développement. Ces derniers ont besoin, également, de soutien pour renforcer leurs régimes de brevets locaux, les études réalisées ayant montré combien les faiblesses dans ce domaine compromettent un transfert de technologies plus élevé suivant des modalités commerciales. Améliorer l'application locale des normes internationales aidera à accroître la confiance des chefs d'entreprise et le transfert des connaissances et des savoir-faire ainsi que les flux d'investissement direct étranger.

3.6.6 Coordination internationale du nouveau pacte vert mondial

La question de la coordination internationale nous amène peut-être à l'aspect le plus difficile du nouveau cadre international: qui coordonnera et contrôlera le nouvel ordre mondial? Avons-nous besoin d'une autre agence supranationale? Devrions-nous nous appuyer sur un réseau d'accords internationaux? Comment allons nous trouver un accord entre tous les pays? Qui veillera à son respect? Ces questions peuvent sembler insurmontables mais nous pensons qu'il est possible d'avancer si les plus grandes économies de la planète prennent la direction

des opérations. Après tout, la majeure partie du PIB mondial, de la population, de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre concernent une poignée de grandes puissances. Par exemple, les pays du G-20 représentent presque 90 pour cent du PIB mondial, les deux tiers de la population mondiale et 80 pour cent du commerce international. Cette enceinte pourrait servir de plate-forme à l'établissement du pacte mondial. Les Nations Unies pourraient être utilisées pour porter ce nouveau cadre au sein de la communauté plus large des Nations et pourrait également assumer les fonctions complexes de coordination, de soutien, de suivi et de communication des informations qui s'en suivent.

4. Prochaines étapes

Ces recommandations pour un nouveau pacte vert mondial doivent être présentées et débattues tout au long de ces prochains mois dans chaque enceinte internationale importante où les responsables des grandes économies d'aujourd'hui se rencontrent, afin qu'ils puissent décider, avec sagesse et en ayant toutes les données en main, de la nature des économies de demain et de la voie qu'elles doivent prendre. Ils doivent être capables de connaître les faits, de débattre les questions et, si tout va bien, d'élaborer et de conclure des accords sur les modalités recommandées dans le présent document et ailleurs.

Les processus de ces enceintes internationales comprennent le Sommet du G-20 qui a eu lieu à Londres et les réunions de la Banque mondiale et du FMI qui se dérouleront toutes les deux en avril à Washington, le Sommet du G-8 à Rome, en juin, ainsi que toute une série d'événements menant à la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague, en décembre.

Un groupe de travail interagences des Nations Unies sera constitué pour fournir toutes les informations nécessaires à l'adoption du nouveau pacte vert mondial par les gouvernements par l'entremise de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Dans l'intervalle, l'initiative pour une « économie verte » du PNUE continuera de travailler avec les agences des Nations Unies pour perfectionner le pacte mondial, communiquer l'information à disposition et prodiguer des conseils adaptés aux besoins des diverses parties prenantes, notamment les principaux groupements de pays, sur « l'environnementalisation » de leurs économies, y compris les stratégies d'investissements et les réformes des politiques.

Au cours de ces 12 à 18 prochains mois, le PNUE, en collaboration avec ses organisations sœurs des Nations Unies et les autres institutions internationales compétentes ainsi que les plus grands experts, conduira des études approfondies sur l'état et les perspectives d'évolution des secteurs-clés verts en fonction des principales régions et groupes de pays. Ces travaux de recherche examineront également les principaux obstacles aux efforts déployés par les pays pour orienter leur économie sur la voie verte. L'objectif est d'informer et d'aider les décideurs et les entrepreneurs à prendre les décisions en matière d'investissements verts et les réformes qu'ils doivent mettre en place. Ces études seront réalisées avec la participation étroite et en communication avec les gouvernements, le secteur privé, les syndicats, les universités et les groupes de la société civile.

ANNEXE

Analyse sectorielle de l'« Economie verte »

Nous présentons dans cette section les secteurs de « l'économie verte » dont les impacts sur l'emploi et le PIB seront particulièrement importants et les avantages environnementaux, sur le plan de la baisse de la dépendance à l'égard du carbone ou de la réduction des pénuries de ressources, sont les plus significatifs. Figurent parmi ces secteurs, la performance énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, le transport durable, l'agriculture durable, l'eau douce et les infrastructures environnementales. Nous ne doutons pas de l'importance des autres secteurs (la performance des matériaux et la gestion des déchets), mais ils ne permettent pas de réaliser des « avantages rapides » ou les connaissances relatives aux processus et les technologies disponibles utilisées ne sont pas encore assez généralisées pour en permettre la bonne gouvernance et en gérer facilement les risques. Ce n'est pas le cas des secteurs présentés ci-dessous (points A à G) qui permettent d'obtenir très vite de bons résultats sur le plan de l'emploi et de la croissance et qui sont, par ce fait, tous inclus dans nos recommandations sur le nouveau pacte vert mondial (section 3).

A. Performance énergétique des bâtiments

Ce secteur n'a pas trait seulement à l'amélioration énergétique des bâtiments et à l'utilisation des techniques d'isolation et autres technologies actuelles, mais fait également référence à l'aspect de la conception adaptative et résistante des constructions, qui facilite l'incorporation des nouvelles technologies lorsqu'elles deviennent rentables (par exemple, le raccordement à un réseau pré-câblé pour les systèmes solaires photovoltaïques) et qui sous-tend que les bâtiments sont pensés de manière à résister non seulement aux variations climatiques mais également de façon à pouvoir répondre aux impacts locaux des changements climatiques, tels que l'augmentation de l'intensité des ouragans, les événements climatiques extrêmes, le feu et la sécheresse.

Au niveau mondial, le secteur de la construction engrange un chiffre d'affaires de 3 mille milliards de dollars par an. Une transition d'ampleur planétaire vers des constructions énergétiquement performantes créerait des millions d'emplois et conduirait à l'« environnementalisation » des emplois déjà existants dans le secteur, estimés à 111 millions dans le monde. Les investissements dans l'amélioration énergétique des bâtiments pourraient créer 2 à 3,5 millions d'emplois verts supplémentaires en Europe et aux Etats-Unis uniquement. Le potentiel de création d'emploi est beaucoup plus élevé dans les pays en développement et dans les économies en transition où ces dernières possèdent souvent de vastes parcs de bâtiments peu performants.

La construction est également un secteur gravement touché par la décroissance actuelle dans de nombreux pays qui pourtant possèdent un potentiel important de capacités inutilisées et qui n'ont pas de difficulté à se procurer rapidement les technologies disponibles. Réalisée à un coût avantageux, la rénovation énergétique des bâtiments peut être entreprise sur une grande échelle dans un délai relativement court.

Des propositions relatives à des investissements dans les constructions vertes ont déjà été incluses dans plusieurs plans de relance économique, dont celui de l'Allemagne, de la France, du Japon, de la République de Corée et du Royaume-Uni.

S'agissant des Etats-Unis, l'Institut Peterson et l'Institut des ressources mondiales estiment le coût moyen des mesures devant permettre l'autorégulation thermique des bâtiments à 1 640 dollars par foyer. Le coût total du programme de 6,2 milliards de dollars correspond à celui demandé par la Chambre des représentants au titre de la loi sur la reprise et le réinvestissement du 26 janvier 2009: *American Recovery and Reinvestment Act* (H.R. 1).⁴⁵ En outre, la diminution de 20 pour cent de la demande énergétique de l'ensemble des bâtiments fédéraux coûterait 9,4 milliards de dollars⁴⁶. Comme nous le verrons plus bas, ces investissements pourraient créer de nombreux emplois.

En Australie, la proposition d'un programme de logements verts de 3 milliards de dollars sur 4 ans devrait réduire les gaz à effet de serre de 3,8 millions de tonnes par an tout en créant 160 000 emplois dans les services d'installation et de contrôle⁴⁷. Aux Etats-Unis, il est estimé que l'injection sur 4 ans de 100 milliards de dollars pour améliorer le rendement énergétique des bâtiments et des villes créera 2 millions de nouveaux emplois⁴⁸.

Le Gouvernement français vient d'annoncer, suite à la tenue du « Grenelle de l'environnement » (processus décisionnel participatif sur les politiques environnementales), la conclusion d'un accord entre le secteur bancaire et celui de la construction permettant de consentir des prêts à taux zéro aux propriétaires souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de leur domicile, ceci dans le but de réduire la consommation d'énergie des bâtiments d'au moins 38 pour cent d'ici 2020⁴⁹. Une des mesures prises lors du Grenelle vise à entreprendre d'ici à 2012 la rénovation des bâtiments publics existants afin de réduire leur consommation d'énergie de 40 pour cent et leurs émissions de gaz à effet de serre de 50 pour cent. La norme d'émission des nouveaux bureaux et bâtiments publics a été fixée à 50 kWh/m²/an à partir de 2010. Des initiatives similaires seront mises en œuvre progressivement dans la construction des logements privés et dans la rénovation des bâtiments. Des accords ont été également passés entre le Gouvernement et les secteurs de la banque et de la construction pour fournir des prêts à taux zéro aux propriétaires souhaitant améliorer le rendement énergétique de leurs logements.

Les technologies et les matériaux utilisés pour améliorer le rendement énergétique des bâtiments sont disponibles sur le marché à des prix compétitifs. L'utilisation des technologies de construction actuelles permettrait de réduire la consommation d'énergie d'environ 80 pour cent par rapport à celle des constructions conventionnelles⁵⁰. L'adoption à grande échelle de ces technologies et matériaux dans les nouvelles constructions et rénovations nécessitera, cependant, des investissements massifs en matière de développement des compétences et de renforcement des capacités. Ces investissements s'avèrent essentiels pour accroître l'offre et l'accès à ces technologies et matériaux, notamment dans les pays en développement.

Dans le domaine de la performance énergétique des bâtiments, les gouvernements peuvent obtenir le soutien des administrations locales étant donné que ce sont elles et les municipalités qui réglementent les normes de construction et attribuent les permis de construire. Les mesures pourraient comprendre des investissements obligatoires en matière d'amélioration du rendement énergétique ou le soutien de l'équipement des bâtiments avec des technologies faisant appel aux énergies renouvelables. L'Allemagne, par exemple, a lancé un programme visant à améliorer le rendement énergétique de son parc immobilier pour accroître l'efficacité énergétique. Jusqu'ici, plus de 200 000 appartements ont bénéficié de ce programme qui a été à l'origine de la création de 25 000 emplois et de la préservation de 116 000 emplois.

Encadré 1: Tirer les enseignements des termites pour refroidir et réchauffer naturellement les bâtiments à Harare, au Zimbabwe

Le *Eastgate Centre* est un immeuble composé d'un centre commercial et de bureaux. Situé dans le centre de Harare, il est conçu de façon à être ventilé et refroidi entièrement par des moyens naturels. Le bâtiment stocke la chaleur durant la journée. Le soir et pendant la nuit, l'air chaud intérieur est ventilé à travers des cheminées à l'aide de ventilateurs, mais monte également naturellement, et est aspiré en air froid plus dense au bas du bâtiment. Ce système basé sur un système de refroidissement mécanique ou « passif » remplace l'air conditionné.

Le centre utilise moins de 10 pour cent de l'énergie consommée par un bâtiment conventionnel de sa taille. Ces performances se traduisent directement par des bénéfices nets puisque ses propriétaires ont économisé 3,5 millions de dollars par le seul fait qu'aucun système d'air conditionné n'ait dû être mis en place. Les locataires, dont les loyers sont 20 pour cent plus bas que ceux des occupants des immeubles environnants, bénéficient également de cette efficacité énergétique.

Source: <http://www.inhabitat.com/2007/12/10/building-modelled-on-termites-eastgate-centre-in-zimbabwe/> (visité pour la dernière fois le 4 mars 2009).

B. Énergie durable

Investir dans les énergies renouvelables est justifié sur le plan économique, en dehors du fait que ces technologies contribuent aux réductions des émissions. Au cours de ces dernières années, environ 2,3 millions de personnes ont trouvé un nouveau travail dans ce secteur, alors que ces énergies fournissent seulement 2 pour cent de l'énergie primaire mondiale. En comparaison, l'emploi total dans le secteur du pétrole et du gaz et dans les industries de raffinement du pétrole dépassait juste les 2 millions⁵¹ en 1999. À l'échelle mondiale, les investissements pour un montant de 630 milliards de dollars dans le secteur des énergies renouvelables prévus d'être réalisés d'ici à 2030 se traduiront par au moins 20 millions d'emplois supplémentaires: 2,1 millions dans

l'énergie éolienne, 6,3 millions dans l'énergie solaire photovoltaïque et 12 millions dans les biocarburants liés à l'agriculture et l'industrie. Mis à part leur potentiel plus élevé de création d'emplois directs, les énergies renouvelables devraient préserver les emplois dans les industries d'aval en réduisant les émissions connexes ainsi que les coûts de production futurs dans le contexte de la limitation du carbone et de la baisse de l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel, concourant ainsi à la compétitivité des produits finaux. Les politiques d'augmentation des perspectives d'investissement et d'emplois dans les énergies renouvelables doivent accorder une attention particulière aux impacts environnementaux et sociaux de certains modes de production, notamment de certains biocarburants⁵².

Les perspectives d'investissement dans le secteur des énergies renouvelables au niveau national sont encourageantes. En Chine, ce secteur dégage des rendements d'une valeur de 17 milliards de dollars et emploie 1 million de personnes, dont 600 000 dans la fabrication et l'installation de produits fonctionnant à l'énergie thermique solaire tels que les chauffe-eau solaires⁵³. Au Nigeria, une industrie spécialisée dans les biocarburants produits à l'aide de manioc et de canne à sucre pourrait fournir des emplois à 200 000 personnes. L'Inde pourrait créer 900 000 emplois d'ici à 2025 dans la gazéification de la biomasse. Au Bangladesh, au moins 20 000 emplois ont été créés grâce à l'intérêt suscité par trois énergies renouvelables: les systèmes d'énergie solaire photovoltaïque familiaux, les installations de biogaz et les fourneaux de cuisines perfectionnés (voir encadré 1)⁵⁴. Ces technologies ont l'avantage supplémentaire d'améliorer la santé des pauvres en milieu rural, notamment les femmes.

Encadré 2: Solutions des énergies renouvelables non raccordées à un réseau au Bangladesh

Au moyen d'un mécanisme de micro-crédit novateur, Grameen Shakti au Bangladesh s'est engagé dans un programme ambitieux visant à fournir à un coût abordable diverses technologies en matière d'énergie renouvelable aux ménages ruraux. A l'heure actuelle, plus de 205 000 habitations à travers le pays sont pourvues de systèmes solaires photovoltaïques capables de faire fonctionner des ampoules et des petits appareils électriques. Plus de 8 000 systèmes de cette sorte sont installés par mois; et la demande s'accroît de manière exponentielle. Le programme a pour ambition d'installer au sein des habitations 2 millions de systèmes solaires photovoltaïques à l'horizon 2011 et 7,5 millions à l'horizon 2015, et touché ainsi la moitié de la population rurale du pays.

Par ailleurs, Grameen Shakti a également installé 6 000 usines de biogaz, qui convertissent les déjections animales et les déchets organiques en biogaz pur et en boue. Le biogaz peut-être utilisé pour la cuisine, l'éclairage et la production d'électricité. La boue est utilisée comme engrais biologique et nourriture pour les poissons. Grameen Shakti a pour objectif de construire 500 000 usines de biogaz d'ici à 2015. Grameen Shakti a également disséminé plus de 20 000 fourneaux de cuisine perfectionnés et a l'objectif de fournir 1 million de fourneaux à 35 000 villages d'ici à 2010.

Les perspectives d'emploi et autres possibilités économiques du programme sont largement atteintes. Au moins 20 000 emplois ont été créés avec l'intérêt suscité par ces trois technologies en matière d'énergie renouvelable à travers le Bangladesh. L'objectif est de créer au moins 100 000 emplois directs à l'horizon 2015, principalement pour les femmes. Cette exemple illustre une solution non raccordée à un réseau à l'énergie propre pour les pauvres, en particulier ce modèle est extrêmement performant du fait a) qu'il est basé sur le commerce et la micro finance et b) qu'il substitue le kérosène (utilisé ordinairement pour l'éclairage et tenu pour responsable des maladies respiratoires) par l'électricité photovoltaïque dans les villages.

Source: Barua, Dipal. "Bringing Green Energy, Health, Income and Green Jobs to Bangladesh." Exposé à la réunion préparatoire, le Conseil consultatif international à l'Initiative internationale pour la protection du climat du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire. Poznan, Pologne, 7 décembre 2008.

Une question cruciale qui se pose dans de nombreux pays en développement est celle du non accès de deux milliards de personnes à une énergie moderne et propre pour cuire leur nourriture et vivre quotidiennement. Le Mécanisme de développement propre a aidé à rendre accessible les projets d'énergie renouvelable pour la production d'électricité aux pays à bas revenu tels que la République démocratique du Congo, Madagascar, Maurice, le Mozambique, le Mali et le Sénégal. A supposer que les gouvernements s'entendent sur un nouvel accord sur les changements climatiques décisif et profond en 2009, l'Afrique pourrait bénéficier d'environ 230

projets d'ici à 2012. Cela pourrait créer cumulativement plus de 65 millions de réductions certifiées des émissions, valant près de un milliard de dollars au prix du crédit de carbone conventionnel de 15 dollars par tonne.

C. Transport durable

L'augmentation de l'efficacité énergétique des transports et l'abandon des modes les plus énergivores dans les mouvements de passagers et de marchandises sont nécessaires pour répondre aux réductions des émissions de gaz à effet de serre requises dans le secteur du transport au cours de ces 50 prochaines années. Conjugué avec la gestion intégrée des transports et de la demande, des carburants à faible teneur en carbone et une plus grande électrification des transports sont nécessaires pour atteindre les objectifs économiques et de développement durable à court terme et long terme. L'augmentation de la demande pour les énergies renouvelables dans le secteur des transports, par le biais de la hausse de l'électrification des transports routiers (des véhicules hybrides rechargeables aux véhicules totalement électriques), peut-être lié à une croissance dans la production d'énergie renouvelable. Ces secteurs complémentaires pourraient également absorber la main-d'œuvre qualifiée d'autres sous-secteurs des transports, y compris l'industrie automobile.

Une des solutions vers des modes de transport plus durables, dans le cadre d'investissements ciblés, est d'assortir de conditionnalités « vertes » les plans de renflouement massifs octroyés aux usines automobiles afin d'améliorer de manière significative les économies de carburant des véhicules et réorienter la recherche vers des dispositifs de stockage d'énergie plus abordables. Les institutions financières internationales peuvent également catalyser un changement modal efficace en ciblant leurs investissements en faveur d'infrastructures de transport plus vertes et bien aménagées qui répondent aux besoins de l'ensemble des utilisateurs, motorisés et non motorisés. La planification des centres urbains et peri-urbains conformément aux principes d'utilisation mixte et de développement intelligent doit faire partie du développement du transport durable de demain. Le développement urbain qui sera réalisé selon ces principes permettra de diminuer notre dépendance à l'égard des véhicules particuliers et soutenir l'usage accru des systèmes de transport public et non motorisé sur de courtes distances et par les navetteurs.

Le transport par rail contribue seulement pour 3 pour cent de la consommation totale d'énergie dans le secteur du transport et des émissions de gaz à effet de serre. Par conséquent, augmenter son utilisation dans la part du marché des transports améliorerait considérablement l'ensemble des moyens de transport et l'efficacité énergétique, notamment dans les pays en développement et en matière de transport de marchandises. Alors que les gains d'efficacité sont déterminés par une combinaison entre la traction diesel, relative aux trains de marchandises, et la traction, électrique relative au carburant utilisé pour la production d'électricité, selon le Forum international des transports, le rail peut transporter des marchandises sur des longues distances avec des émissions de CO₂ beaucoup plus faibles que celles du transport routier à la condition que son fonctionnement soit efficace. Dans le but de réduire les émissions de CO₂, des gouvernements ont accordé avec succès des subventions ayant permis de transférer le transport des marchandises de la route au train à un coût raisonnable et pour des projets choisis judicieusement. L'Agence internationale de l'énergie, dans son rapport sur l'énergie de 2008, estime que le transfert de 25 pour cent de l'ensemble du transport aérien d'une distance inférieure à 750 Km aux lignes ferroviaires à grande vitesse permettrait d'économiser environ 0,5 Gt de CO₂ par an en 2050. En outre, si 25 pour cent du transport total de marchandises par route sur une distance de plus de 500 Km était transféré au chemin de fer, 0,4 Gt de CO₂ supplémentaire pourrait être économisé par année. L'augmentation des investissements dans les infrastructures ferroviaires à travers le monde conduira à la création d'emplois à long terme et absorbera la main d'œuvre des autres secteurs moins efficaces.

Selon les scénarios de « maintien du statu quo » de l'Agence internationale de l'énergie, les émissions de CO₂ émanant du secteur des transports devraient augmenter de 120 pour cent d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2000. Les émissions des véhicules utilitaires légers augmenteront plus lentement, mais seront toujours 90 pour cent plus élevées sur la même période. Alors que nous devons relever d'importants défis sur le plan financier et de la réforme des politiques, le secteur des transports, en particulier routier, offre d'énormes possibilités de gains d'efficacité, en plus de la création d'emploi et des stimulations économiques générées par les mouvements de personnes et de marchandises. Les mesures fiscales visant à convertir les économies réalisées par l'abandon des transports privés, inefficaces et roulant à base des combustibles fossiles, au profit des transports publics efficaces et fondés sur les énergies renouvelables sont déjà visibles dans un certain nombre de pays. Néanmoins, la généralisation de leur utilisation et leur promotion restent nécessaires si nous voulons atteindre les objectifs

économiques et de développement durable. L'encadré 3 ci-dessous fournit un instantané des politiques fiscales qui sont déjà en vigueur dans un certain nombre de pays en appui aux modes de transport durable.

Encadré 3: Politiques fiscales en faveur des modes de transport durable	
Taxes sur les carburants	Taxe sur l'essence/le diesel (Pologne) et taxe sur le carbone (Suède)
Taxes sur les véhicules	Taxes et redevances annuelles sur les caractéristiques des véhicules (Union européenne), déductions et rabattements fiscaux ou exonérations d'impôts pour l'achat de nouvelles voitures propres et peu consommatrices en carburant (Danemark, Allemagne, Japon), redevances annuelles sur les émissions des polluants provoquant la formation de smog (NOx et volatiles organiques) comme le CO ₂ (Danemark, Royaume-Uni), Permis de conduire vendus aux enchères (Singapour).
Incitations à l'achat de nouveaux véhicules	Dégrèvements fiscaux pour l'achat de voitures propres (Japon, Etats-Unis), <i>Gas guzzler tax</i> (taxe spéciale sur les ventes de voitures fortement consommatrices) (Etats-Unis), <i>feebates</i> (éco-incitatif): modulation des taxes à l'achat des véhicules neufs suivant sa consommation en carburant (Autriche).
Péages routiers	Tarifification routière (droits d'usage des routes)/couloirs de péage pour les VOM (voies réservées aux véhicules à occupation multiple, appelés également covoiturages) (Californie, Etats-Unis), péage urbain/taxation à l'entrée des villes (Londres, GB), Tarifification routière électronique (Singapour).
Droits d'utilisation	Redevances de stationnement (Californie, Etats-Unis), <i>In-lieu fees for parking</i> Redevances de stationnement afin d'internaliser le coût de la structure où le véhicule est stationné (Canada, Allemagne, Islande, Afrique du Sud), gestion de la demande de stationnement (Etats-Unis).
Assurance automobile	Amendes pour non possession d'assurance obligatoire (Royaume-Uni, Etats-Unis), la taxation des assurances (France), Assurances <i>Pay-as-you-drive</i> (payer selon votre conduite) et <i>pay-as-you pump</i> (payer selon ce que vous prenez à la pompe) (Royaume-Uni, Etats-Unis).
Incitations fiscales pour rajeunir le parc automobile	Flottes publiques de véhicules rentables, propres et à faible consommation de carburant (Canada), incitations pour les voitures de société propres et à faible consommation de carburant (Royaume-Uni).

Source: Adapté de "Fiscal Policies for Sustainable Transportation: International Best Practices." Gordon, Deborah. 2005. In: *Studies on International Fiscal Policies for Sustainable Transportation*. The Energy Foundation, San Francisco, pp. 1-80.

D. Eau douce

En dehors du fait de répondre aux besoins humains fondamentaux en matière d'eau potable, investir dans le secteur de l'eau est également rentable. Le marché mondial de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'efficacité en matière d'économies d'eau est estimé à 253 milliards de dollars et devrait augmenter à 658 milliards d'ici à 2020⁵⁵. Les investissements estimés à 15 milliards de dollars par an pour pouvoir atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement visant à diminuer de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes (sur la base du chiffre de 1990) n'ayant pas un accès durable à l'eau potable et n'étant pas raccordées à un réseau d'assainissement approprié pourraient engranger des avantages économiques mondiaux de 38 milliards de dollars par an, dont 15 milliards devraient échoir à l'Afrique subsaharienne uniquement⁵⁶.

Des efforts visant à prendre en charge ce secteur dans une série de plans de relance sont déjà déployés. La Loi américaine de 2009 sur la relance et les réinvestissements, *American Recovery and Reinvestment Act*, alloue 4 milliards de dollars sous forme d'investissements dans des projets relatifs à des stations d'épuration de l'eau et 2 milliards de dollars dans les infrastructures d'eau potable⁵⁷. Près de 12 milliards de dollars sur les 38 milliards de dollars du plan de relance économique sud-coréen sont affectés à l'aménagement de quatre principaux systèmes de rivière⁵⁸. En Australie, le Parlement a attendu avant d'adopter son dernier plan de relance économique que des dispositions soient prises en matière d'investissements du réaménagement du système de la rivière Murray-Darling, qui sous-tend près de la moitié de la production agricole du pays⁵⁹.

E. Infrastructures environnementales

Les gouvernements des pays développés, des pays en développement et des économies en transition sont encouragés à considérer les infrastructures environnementales comme l'une des priorités absolues de leurs dépenses publiques dans le cadre de leurs réponses immédiates à la crise financière mondiale actuelle et de leur budget ordinaire national. Investir dans les infrastructures écologiques est une mesure importante pour tous les pays. Les économies en développement, en particulier, sont le lieu de résidence de centaines de millions de gens pauvres dont l'existence dépend de services fournis par les écosystèmes essentiels. Les gouvernements des pays développés et les organisations de développement internationales sont encouragés à soutenir ce genre d'investissements par l'allocation de ressources financières, par la coopération scientifique et technologique et par le soutien à l'amélioration ou au renforcement des capacités.

Les infrastructures environnementales se réfèrent aux écosystèmes en bonne santé, tels que les bassins hydrographiques et les systèmes de rivières, les zones humides, le sol, les forêts, les océans et les récifs coralliens, qui fournissent des services économiques importants au niveau national et, bien souvent, au niveau mondial. Les écosystèmes en bonne santé fournissent des aliments et des fibres ainsi que des médicaments naturels et des produits pharmaceutiques. Ils offrent également des services de régulation en purifiant l'eau, en luttant contre l'érosion, en créant une protection contre les orages, en fertilisant les sols, en pollinisant et en piégeant le carbone. Il doit également être noté que le développement urbain et les infrastructures écologiques peuvent coexister, comme en témoigne les corridors pour la faune sauvage, les systèmes de drainage des eaux de pluie, des forêts urbaines, les zones humides artificielles pour le traitement de l'eau, etc., ce qui fait de ces services « urbains » des cas intéressants et extrêmement importants.

Les infrastructures environnementales contribuent directement au bien-être humain. Elles sont vitales au fonctionnement de l'économie, telles que les infrastructures physiques: routes, électricité, télécommunications, etc. qui contribuent de manière directe au bien-être humain et sont indispensables au fonctionnement économique. Le rôle des forêts en tant que « service public », par exemple, est essentiel à la santé économique. Les forêts régulent l'eau douce qu'elles acheminent jusque dans les exploitations agricoles et dans les villes, apportent les flux de nutriments aux terres cultivées, empêchent l'érosion des sols et fournissent le bois de chauffage utilisé par les pauvres. Leur apport à l'économie est cependant souvent méconnu parce que leurs services sont vus comme étant fournis naturellement et, par conséquent, ne sont pas reflétés dans les prix. Cela a conduit à la longue ignorance de ce secteur dans les politiques publiques, à une dégradation et des pertes de biens et services publics au niveau mondial fournis par ces « biens communs ». Selon l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire, 15 des 24 services fournis par les écosystèmes analysés sont en déclin.

L'accumulation des preuves scientifiques, cependant, fait apparaître qu'il est économiquement judicieux d'investir dans les infrastructures écologiques. La mise en place d'un système mondial d'aires marines protégées, correspondant à la fermeture de 20 pour cent de l'ensemble des zones de pêche et à une perte de profit de 270 millions de dollars par an, permettrait de soutenir ce secteur pour une valeur de 70-80 milliards de dollars par an tout en créant 1 million d'emplois⁶⁰. Les zones humides mondiales, d'une superficie de 6 pour cent de la surface terrestre, produisent 25 pour cent de la nourriture mondiale apportée par la pêche, l'agriculture et la chasse⁶¹.

Les programmes en matière d'infrastructures naturelles peuvent être réalisés au moyen d'approches à haute intensité de main-d'œuvre⁶². Ces approches sont bien comprises et ont fait leurs preuves. Elles peuvent satisfaire aux mêmes normes de qualité que les travaux lourdement mécanisés et elles ont pratiquement les mêmes coûts que d'autres méthodes. Elles ont également de multiples conséquences positives: la création d'un nombre important d'emplois au niveau local et la génération de revenus qui stimulent l'économie locale, l'augmentation de la compétitivité des entreprises locales et, bien sûr, la régénération de l'environnement. L'OIT estime que si 20 pour cent des 192 milliards de dollars alloués aux investissements annuels dans les infrastructures hydriques et de transport dans les pays en développement étaient mis en œuvre avec des méthodes à haute intensité de main-d'œuvre, jusqu'à 110 millions d'emplois supplémentaires par an seraient créés par rapport aux méthodes à haute intensité d'équipement dans les pays à bas revenu.

Le tableau 1 présente un aperçu indicatif des possibles création d'emplois supplémentaires selon deux scénarios basés sur le taux de salaire. Premièrement, en utilisant des salaires moyens de 2,5 et 5 dollars pour les salaires perçus respectivement dans le cadre d'activités à forte intensité d'équipement et dans le cadre d'activités à forte intensité de main-d'œuvre pour le scénario « bas revenus », et deuxièmement, en utilisant des salaires moyens

de 5 et 10 dollars pour les salaires perçus respectivement dans le cadre d'activités à forte intensité d'équipement et d'activités à forte intensité de main-d'œuvre dans le scénario « revenus moyens ». Dans l'hypothèse où 20 pour cent des investissements annuels en matière d'infrastructures hydriques et de transport (192 milliards de dollars) dans les pays en développement seront réalisés sur la base des approches du Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre, cela représente un investissement de 38,4 milliards de dollars.

Tableau 1: Aperçu indicatif des possibles création d'emplois supplémentaires au moyen d'approches du Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre

Résultats annuels	A des taux de salaire de 5 à 2,5 \$EU par jour			A des taux de salaire de 10 à 5 \$EU par jour		
	haute intensité d'équipement	haute intensité de main-d'œuvre		haute intensité d'équipement	haute intensité de main d'œuvre	
A des taux d'investissement de 38,4 mia de \$EU	salaire 5 \$EU/j	salaire 2,5 \$EU/j	supplémentaire	salaire 10 \$EU/j	salaire 5 \$EU/j	supplémentaire
Jours de travail directs temporaires (milliard)	0,768	6,144	5,376	0,384	3,072	2,688
Effets indirects et multiplicateur, jours de travail (milliard)	0,960	12,288	11,328	0,480	6,144	5,664
Nombre total de jours de travail (milliard)	1,728	18,432	16,704	0,864	9,216	8,352
Emplois créés au niveau local (million)	11,5	122,9	111,4	5,8	61,4	55,7
Transfert de revenu direct annuel (milliard de \$EU)	3,8	15,4	11,5	3,8	15,4	11,5

Notes: Les hypothèses suivantes ont été faites: Suivant les approches du Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre représentent 40 pour cent des coûts d'investissement totaux dans les approches à haute intensité de main-d'œuvre et 10 pour cent des coûts d'investissement totaux dans les approches à forte intensité d'équipement. Les taux de salaire moyen de 5 / 10 dollars par jour et de 2,5 / 5 dollars par jour ont été utilisés dans les calculs des deux scénarios. Le nombre d'emplois locaux créés a été estimé sur la base de 150 jours de travail par an (équivalent à 50 pour cent environ du temps consacré à travailler). Concernant les approches du Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre, un effet multiplicateur attaché à des effets indirects de 2,0 a été intégré; pour les approches à haute intensité d'équipement, ce facteur a été évalué à 1,25.

Source: Programme des investissements à haute intensité de main-d'œuvre, OIT, 2008.

Au niveau municipal, l'introduction du système de gestion de l'environnement ecoBUDGET est un moyen efficace de réduire l'utilisation des ressources naturelles existantes et de garantir leur gestion durable. Cela se traduit également par d'importantes économies financières. Ce système de gestion assortit le budget municipal d'un budget annuel pour les ressources naturelles et la qualité de l'environnement. Ainsi, en parallèle à l'examen du budget municipal, l'utilisation de ressources naturelles est évaluée. Dès lors, les impacts sur l'environnement des opérations et activités municipales sont suivis dans l'objectif de réduire l'utilisation de ces ressources.

F. Agriculture durable

En élaborant le nouveau pacte vert mondial, les pays développés devraient affecter une part de leur plan de relance au développement de l'agriculture durable dans les pays en développement ainsi que renforcer la durabilité de leurs propres systèmes agricoles et ouvrir leurs marchés aux produits agricoles produits de manière durable dans les pays en développement. La coopération internationale existante en matière de promotion de l'agriculture dans les pays en développement doit adhérer aux principes de l'agriculture durable, notamment garantir la sécurité alimentaire de ces pays, la création d'emplois au niveau local et la minimisation de tout impact négatif sur le sol et le climat.

L'agriculture est d'une importance capitale pour les pays développés comme pour les pays en développement⁶³. En 1960, en moyenne, un hectare de terre arable dans le monde nourrissait 2,4 personnes. De 1960 à 2005, ce chiffre est passé à 4,5 personnes et à l'horizon 2050, on estime qu'un seul hectare de terre arable devra nourrir de 6,1 à 6,4 personnes. Cependant, le taux de croissance de la productivité agricole régresse au lieu d'augmenter. L'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement, récemment créée, a fait passer il y a peu un message clair stipulant que « La façon dont le monde produit sa nourriture va devoir radicalement changer pour pouvoir mieux répondre aux besoins des pauvres et des affamés si le monde doit s'adapter à une population croissante et aux changements climatiques tout en évitant les troubles sociaux et la débâcle environnementale. » Quels que soient les efforts déployés et les investissements opérés par la communauté internationale, la réalisation des niveaux souhaités de bien-être humain, de réduction de la pauvreté, de commerce durable, d'accès accru à la nourriture et aux autres produits de base, et d'amélioration de la santé des ressources naturelles aura moins de chance d'aboutir si les modes de production et de consommation du XXI^e siècle sont maintenus. La surdépendance des agriculteurs à l'égard de

L'utilisation croissante d'apports chimiques et de combustibles fossiles dans le but d'augmenter la productivité de leur champ, a porté atteinte aux sols et aux écosystèmes et conduit à la diminution des rendements⁶⁴. Afin de veiller à ce que les exploitations agricoles soient une source durable de nourriture, de fibres et de revenus ainsi que des zones de reproduction pour la diversité biologique et des puits de carbone, il s'avère nécessaire d'augmenter les investissements dans l'agriculture durable, notamment au profit des petites exploitations agricoles des pays en développement qui n'ont pas fait l'objet d'un intérêt au cours de ces 30 dernières années.

L'agriculture durable est une stratégie efficace pour accroître la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté. Elle permet de produire suffisamment de nourriture sans épuiser les ressources de la Terre ou polluer son environnement. Elle offre des perspectives de développement économique, de maintien et de création d'emplois, de diminution de la pauvreté voire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle aide également à assurer la sécurité sanitaire des consommateurs, la sécurité alimentaire des pauvres et des petits agriculteurs, offrent des possibilités de commerce aux pays en développement, restaure et améliore les écosystèmes.

Différentes normes et systèmes de certification ont été mis en place pour mesurer le niveau de respect des pratiques agricoles avec les principes du développement durable. Figurent parmi les nombreux systèmes qui sont amplement reconnus sur le marché international, l'agriculture biologique, le commerce équitable, les bonnes pratiques agricoles (connu sous l'acronyme anglais GlobalGAP), le label de certification Demeter pour les produits issus de l'agriculture biodynamique, *Food Alliance* (FA) et *Rainforest Alliance Certified*. Tous ces systèmes offrent des majorations de prix aux producteurs et les relient à la chaîne logistique mondiale (voir l'encadré 2).

Encadré 2: Principaux types d'agriculture durable

L'agriculture biologique, qui est fondée sur les principes de santé, d'environnement, d'équité et de soins, fait appel à la gestion des écosystèmes et exclut l'utilisation des apports synthétiques. La production biologique, en plus de convenir aussi bien aux environnements marginaux qu'aux environnements productifs, contribue à la préservation du sol, de l'eau et de la diversité biologique. Ce type d'agriculture produit la diversité nécessaire pour une alimentation saine, utilise les ressources locales et les connaissances traditionnelles et, ainsi, renforcent les communautés d'agriculteurs. Dans les pays en développement, la conversion des modes de production à l'agriculture biologique est facilitée par le fait qu'un grand nombre d'exploitations agricoles n'utilisent que peu ou pas de produits agrochimiques et, par conséquent, produisent en utilisant des méthodes semblables aux normes biologiques. Actuellement, 32,2 millions d'hectares de terres agricoles sont gérées de manière biologique par plus de 1,2 million de producteurs, notamment des petits propriétaires, dans 141 pays⁶⁵. Ce sous-secteur fournit, à un grand nombre de pays en développement, des perspectives uniques en matière d'exportations. Sur le plan de la majoration des prix et des revenus agricoles, en Ouganda, par exemple, le prix payé au producteur agricole d'ananas, de gingembre et de coton biologiques est plus élevé, respectivement de 80, 185 et 33 pour cent, que celui des produits conventionnels. S'agissant des changements climatiques, une étude réalisée par la FAO (Scialabba and Hattam, 2002) est arrivée à la conclusion que « les émissions de CO₂ par hectare de systèmes d'agriculture biologique sont de 48 à 68 pour cent plus basses que dans les systèmes conventionnels ». Plusieurs études montrent que les champs biologiques séquestrent de 3 à 8 tonnes supplémentaires de carbone par hectare par rapport à l'agriculture conventionnelle. En 2007, l'Institut Rodale estimait que « Convertir les 160 millions d'hectares de maïs et de soja cultivés aux Etats-Unis à l'agriculture biologique permettrait de séquestrer assez de carbone pour satisfaire 73 pour cent des objectifs de Kyoto de réduction de CO₂ aux Etats-Unis⁶⁶. »

En moyenne, l'agriculture biologique utilise 30 pour cent de main-d'œuvre en plus que la production agricole conventionnelle et a créé 172 000 emplois par an. Au Mexique, le nombre d'emplois créés par ce mode de production se chiffrait à 172 251 en 2007 par rapport au 13 785 emplois créés en 1996. Une analyse de 114 cas de conversion à la production biologique ou aux méthodes proches de la production biologique en Afrique a fait apparaître une augmentation de 116 pour cent de la productivité agricole et a amélioré les niveaux du capital naturel, humain, social et financier. La consommation mondiale de produits biologiques a progressé avec des ventes augmentant de plus de 5 milliards de dollars par an. Selon *Organic Monitor*, les ventes d'aliments biologiques (solides et liquides) ont triplé entre 1999 et 2007 et dépassé la barre des 46 milliards de dollars. L'agriculture biologique offre aux pays en développement de réelles possibilités commerciales et de réduction de la pauvreté lorsqu'on sait que 97 pour cent des revenus sont réalisés en Europe et en Amérique du Nord alors que plus de 80 pour cent des producteurs résident en Afrique, Asie et Amérique latine. Les pays qui ont le nombre le plus élevé d'agriculteurs sont l'Ouganda, suivi par l'Inde, l'Ethiopie et le Mexique⁶⁷.

G. Autres secteurs de « l'économie verte »

Les lecteurs auront observé que nous n'avons pas fait de recommandations manifestes pour un nouveau pacte vert mondial, au chapitre 3, sur certains secteurs importants de « l'économie verte », c'est-à-dire la performance des matériaux, l'efficacité énergétique (autre que dans le domaine de la construction) et la gestion des déchets. Cela ne signifie pas que ces secteurs ne sont pas importants ou ne méritent ni de recevoir un soutien législatif ou fiscal ni de faire l'objet d'investissements. Cependant, nous pensons que ces secteurs ne permettent pas de réaliser des « avantages rapides ».

Concernant la performance des matériaux et l'efficacité énergétique des procédés industriels, beaucoup de travaux ont été réalisés dans le domaine commercial pour évaluer la rentabilité des différentes mesures d'allègement fiscal et les cas de rentabilité relative de ces actions. Le fait est qu'un grand nombre de possibilités « rentables » dégagées par les courbes d'abattement élaborées pour les procédés industriels semblent indiquer que la cause de la non intervention n'est pas le manque de capital (qui devrait chercher ces résultats) mais plutôt une combinaison d'autres facteurs, notamment la connaissance de la gestion et l'inertie, l'existence des subventions aux combustibles fossiles, en particulier, et à l'énergie, en général, la non internalisation des coûts de l'utilisation extractive excessive des matériaux, etc.

La gestion et le recyclage des déchets sont une question urgente de politique publique. La croissance rapide du volume et des types de déchets, y compris les déchets industriels, les déchets électroniques et les déchets municipaux, créés principalement par la croissance économique, l'industrialisation et le manque d'infrastructures physiques et institutionnelles, représente un problème croissant pour les gouvernements nationaux ainsi que les administrations locales. L'augmentation du volume des déchets et la hausse associée des risques générée nuisent fortement à l'environnement mondial et local, aux ressources naturelles, à la santé publique, aux économies locales et aux conditions de vie et, de ce fait, entrave la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est estimé que le montant total de déchets solides municipaux produits à l'échelle planétaire a atteint 2,02 milliards de tonnes en 2006, soit une augmentation annuelle de 7 pour cent depuis 2003⁶⁸.

Alors que la gestion des déchets ne crée pas les « avantages rapides » immédiats pour l'emploi qui sont escomptés, par exemple, de l'amélioration énergétique des bâtiments, elle constitue toutefois un important domaine de « l'économie verte » à long terme. Les gouvernements sont encouragés à légiférer en matière d'internalisation des coûts des externalités dans ce domaine. Cela aiderait le secteur de la gestion et du recyclage des déchets à devenir un secteur commercial très rentable et à haute intensité de main-d'œuvre, capable d'offrir des services fiables et satisfaisants ainsi que des conditions de travail décentes. Le secteur devrait englober le maniement sans risque et propre, le transfert, le stockage et l'élimination des déchets, et promouvoir les trois R: réduire, réutiliser et recycler.

En ce qui concerne un possible financement public des technologies en matière d'énergies renouvelables, les modes de transport écologique et les bâtiments peu gourmands en énergie, par exemple, les gouvernements devraient encourager l'utilisation des matériaux et produits recyclés ou reconditionnés à partir des déchets. Ils devraient au moins accorder le même traitement fiscal aux matériaux et produits originaux qu'aux produits et matériaux recyclés et reconditionnés.

Investir dans la gestion des déchets et le recyclage peut transformer le problème des déchets en une possibilité économique. Aux Etats-Unis, le recyclage des déchets permet d'engranger 236 milliards de dollars par an et emploie plus d'1 million de personnes dans 56 000 entreprises publiques et privées⁶⁹. Le taux de recyclage moyen national américain d'environ 30 pour cent permet d'économiser environ 256 milliards de barils de pétrole brut, équivalant à alimenter en carburant 22 millions de voitures chaque année⁷⁰. Les opérations de reconditionnement mondiales permettent d'économiser environ 10,7 millions de barils de pétrole par an ou une quantité d'électricité équivalente à celle produite par cinq centrales nucléaires. Elles permettent également d'économiser un volume de matières premières qui remplirait 155 000 wagons de train par an. En 2000, le secteur du reconditionnement dans les pays membres de l'Union européenne contribuait pour environ 4 pour cent du PIB de la région⁷¹. Ce secteur devrait se développer rapidement dans un grand nombre de pays en raison de la montée des prix des produits de base.

Ce secteur est associé traditionnellement avec des problèmes d'équité sociale et d'utilisation du travail des enfants, qui ne sont pas des sujets de préoccupation négligeables. Par conséquent, veiller à ce que les perspectives d'« emplois verts » dans ce secteur se traduisent en « emplois décents » requiert une planification méthodique, une évaluation des risques, des investissements et l'utilisation de technologies ainsi qu'un système solide de contrôle et de surveillance combiné avec des dispositions réglementaires et des sanctions appropriées. Ces freins et contrepoids ne sont pas insignifiants ou rapides à mettre en œuvre, néanmoins ils sont essentiels. Aussi, nous n'avons pas intégré cette part importante de « l'économie verte » de manière spécifique dans nos recommandations sur le nouveau pacte vert mondial.

Autres conditions favorables: la finance internationale

La proposition de la Banque mondiale selon laquelle chaque économie à haut revenu doit prendre l'engagement d'allouer 0,7 pour cent de son plan de relance à un « Fonds de vulnérabilité » mondial⁷² et la suggestion de l'OIT de créer un Fonds mondial pour l'emploi⁷³ sont dignes d'éloge. Le « fonds de vulnérabilité » serait utilisé pour financer un filet de protection sociale pour les pauvres, les investissements en matière d'infrastructure, notamment les projets technologiques à faible teneur en carbone, ainsi que soutenir les petites et moyennes entreprises et les institutions de micro finance.

Mises à part ces initiatives, les gouvernements et les institutions financières internationales sont encouragés à élaborer des mécanismes financiers novateurs, tels que convertir certaines des banques d'investissements en faillite en banques de développement nationales, dans le but de soutenir les efforts déployés par les pays en développement et les économies en transition pour recentrer leurs économies sur une voie verte.

Une mesure d'incitation supplémentaire qui pourrait être mise en place pour que le secteur bancaire soutienne le nouveau pacte vert mondial serait que les gouvernements exigent des banques et des institutions financières que les possibles risques et gains environnementaux soient intégrés dans les normes d'évaluation des ressources et les procédures de solvabilité.

Notes

¹ Prof Kevin Gallagher, Boston University, disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/3156>

² Edward B. Barbier, "A Global Green New Deal", UNEP-DTIE, February 2009

³ *Ibid.*

⁴ International Labor Organization (ILO). 2009. *Global Employment Trends January 2009*. ILO, Geneva. International Institute of Labour Studies, ILO. 2009.

⁵ World Bank. 2008. *Global Financial Crisis and Implications for Developing Countries*. Paper for G-20 Finance Ministers' Meeting. São Paulo, Brazil. November 8, 2008.

⁶ Source: IPCC 2007: Fourth Assessment Report. Working Group II Report "Impacts, Adaptation and Vulnerability" p. 319. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-chapter6.pdf>; Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). 2008. *Costs of Inaction on Key Environmental Challenges*. OECD, Paris. United Nations Development Programme (UNDP). 2008. *Human Development Report 2007/2008. Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World*. UNDP, New York. Sukhdev, Pavan. 2008. *The Economics of Ecosystems & Biodiversity: An Interim Report*. European Communities, Brussels.

⁷ USA Today. July 11, 2008. *Oil sets new trading record above \$147 a barrel*. Disponible en ligne à l'adresse Web: http://www.usatoday.com/money/economy/2008-07-11-3815204975_x.htm

⁸ Businessgreen.com. November 7, 2008. *IEA warns oil will hit \$200 a barrel by 2030*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.businessgreen.com/business-green/news/2230069/soaring-oil-price-encourage>

⁹ IPS. November 24, 2008. *How the Bailouts dwarf Other global Crisis Spending*. Institute for Polics Studies.

¹⁰ UN News Centre. February 4, 2009. *Only sustainable farming will help meet growing food demand, says UN expert*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=29766&Cr=FAO&Cr1=crop>

¹¹ United Nations Development Programme. 2006.

¹² Barbier, Edward. 2009. "A Global Green New Deal". Report prepared for the Economics and Trade Branch, Division of Technology, Industry and Environment, United Nations Environment Programme. February, 2009.

¹³ Pour une discussion plus détaillée, voir: ILO (2009) The financial and economic crisis: A Decent Work response. ILO Governing Body 304th Session, Geneva, March 2009 (GB.304/ESP/2)

¹⁴ Les négociations sur les changements climatiques sont menées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et visent à renforcer l'action internationale sur l'atténuation, l'adaptation, la technologie et le financement, en plus de l'adoption d'une vision commune qui sous-tend une action de coopération à long terme sur les changements climatiques. Ces négociations ont été lancées en décembre 2007 à Bali, en Indonésie, et devraient s'achever à la fin de l'année 2009, à Copenhague, au Danemark.

¹⁵ Sukhdev, Pavan, et al., "The Economics of Ecosystems and Biodiversity – Interim Report", European Communities 2008.

¹⁶ Barbier, Edward B., "A Global Green New Deal", prepared for UNEP-DTIE, February 2009

¹⁷ "Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world", report commissioned by UNEP, ILO, IOE and ITUC, September 2008.

¹⁸ Technical Summary in: "Climate Change 2007: Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change" Barker et al.

¹⁹ FIA Foundation. *50 By 50 – Global Fuel Economy Initiative*. Disponible en ligne à l'adresse Web: http://www.fiafoundation.org/Documents/Environment/50by50_leaflet_lr.pdf

-
- ²⁰ Bezdek, Roger H. and Robert M. Wendling. 2005. *Potential long-term impacts of changes in U.S. vehicle fuel efficiency standards*. Energy Policy 33:407-419. Renner, Sweeney and Kubit 2008, op cit. Zhao, Jimin. 2006. "Whither the Car? China's Automobile Industry and Cleaner Vehicle Technologies." Development and Change 37(1):121-144.
- ²¹ UNEP/G.R.I.D. Arendal. February 16, 2009. *Realizing a 'Green New Deal*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.grida.no/news/press/3469.aspx>
- ²² UNFCCC. 2009. Letter from Yvo de Boer, UNFCCC Executive Secretary to Juan Somavia, Director General, ILO, 13 January 2009.
- ²³ Source de l'encadré: Barua, Dipal. "Bringing Green Energy, Health, Income and Green Jobs to Bangladesh." Presentation at the Preparatory Meeting, International Advisory Board to the International Climate Protection Initiative of the German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety. Poznan, Poland, December 7, 2008.
- ²⁴ Il est à noter que la gestion de l'eau dans les pays en développement ne concerne pas seulement l'irrigation mais est aussi étroitement liée aux questions importantes relatives à la disponibilité en eau potable, à la santé et à l'assainissement.
- ²⁵ <http://www.greengrowth.org/download/2009/Korea-green-growth-project-02-01-09.pdf>
- ²⁶ World Bank (2008). Agriculture for Development. World Development Report 2008. Washington D.C. The World Bank. Disponible en ligne à l'adresse Web: http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf
- ²⁷ Morgan, T. Menecon Consulting. 2007. *Energy Subsidies. Their Magnitude, How They Affect Energy Investment and Greenhouse Gas Emissions, and Prospects for Reform. UNFCC Secretariat Financial and Technical Support Programme. Disponible en ligne à l'adresse Web:* http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/financial_mechanism/application/pdf/morgan_pdf.pdf
- ²⁸ *The Economics of Ecosystems and Biodiversity, Interim Report.* (European Communities , May 2008)
- ²⁹ United Nations Environment Programme (UNEP). *Fisheries Subsidies: A Critical Issue for Trade and Sustainable Development at the WTO*. UNEP, Geneva, May 2008.
- ³⁰ Food and Agricultural Organization (FAO) of the United Nations. 2007 *The State of World Fisheries and Aquaculture 2006*. FAO, Rome.
- ³¹ The Brookings Institution. *A GREEN EMPLOYMENT TAX SWAP: USING A CARBON TAX TO FINANCE PAYROLL TAX RELIEF – Policy Brief*. World Resources Institute. 2007
- ³² Ecologic. 2005. *Effects of Germany's Ecological Tax Reforms on the Environment, Employment, and Technological Innovation*. Disponible en ligne à l'adresse Web: http://www.ecologic.de/download/projekte/1850-1899/1879/1879_summary.pdf
- ³³ "City's Catskill Water Gets 10-Year Approval", New York Times, April 13th, 2007.
- ³⁴ Mattoo, Aaditya and Arvind Subramanian. "Multilateralism Beyond Doha." Working Paper Number 153. Center for Global Development, Washington DC, October 2008. United Nations 2009, *World Economic Situation and Prospects 2009*, op cit. World Bank 2009, *Global Economic Prospects*, op cit.
- ³⁵ World Bank 2009, *Global Economic Prospects*, op cit.
- ³⁶ UNEP, *Fisheries Subsidies: A Critical Issue for Trade and Sustainable Development at the WTO*, May 2008.
- ³⁷ FAO, *The State of World Fisheries and Aquaculture 2006*, 2007.
- ³⁸ "Not Honoring the Code", Tony Pitcher et al., Nature 457, 5th February 2009.
- ³⁹ The New York Times, Trade Losses Rise in China, Threatening Jobs, 14 January 2009.

-
- ⁴⁰ World Trade Organization, Lamy Warns Trade Finance Situation “Deteriorating”, 12 November 2008.
- ⁴¹ Taipei Times. September 22, 2008. ‘Aid for Trade’ initiative could benefit Taiwan. Disponible en ligne à l’adresse Web: <http://www.taipeitimes.com/News/taiwan/archives/2008/09/22/2003423876>
- ⁴² “Delayed Action and Uncertain Targets: How Much will Climate Policy Cost”, Valentina Bosetti et al., Fondazione Eni Enrico Mattei, Milan 2008.
- ⁴³ Tearfund. 2007. *Adaptation and the Post 2012 Framework*. Disponible en ligne à l’adresse Web: <http://www.tearfund.org/webdocs/Website/Campaigning/Policy%20and%20research/Post%202012%20web.pdf>. (Voir la page 7, note de bas de page 14. Christian Aid. 2007. Global war chest needed to fight impact of climate change on the poor.)
- ⁴⁴ “Green Paper Gold”, Jeremy Becher, FPIF December 2008. Disponible en ligne à l’adresse Web: <http://www.fpif.org/fpiftxt/5759>
- ⁴⁵ “The Green Global Recovery? Assessing US Economic Stimulus and Prospects for International Co-ordination” by Houser, Mohan and Heilmayr, Peterson Institute of International Economics and World Resources Institute (to be published March 2009).
- ⁴⁶ Basé sur la correspondance des auteurs avec les analystes du FEMP, 22 décembre 2008.
- ⁴⁷ The Greens. October 14, 2008. *Greens' stimulus package to create 160,000 jobs and power Australia's green economy*. Disponible en ligne à l’adresse Web: <http://greens.org.au/node/3355>
- ⁴⁸ Pollin, Robert, Heidi Garrett-Peltier, James Heintz, and Helen Scharber. 2008. *Green Recovery: A Program to Create Good Jobs and Start Building a Low-Carbon Economy*. Center for American Progress, Washington DC.
- ⁴⁹ http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=4390
- ⁵⁰ UNEP, ILO, IOE, ITUC. September 2008. *Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world*. Disponible en ligne à l’adresse Web: http://www.unep.org/labour_environment/PDFs/Greenjobs/UNEP-Green-Jobs-Report.pdf
- ⁵¹ United Nations Environment Program. 2008. *UNEP Background Paper on Green Jobs, United Nations Office at Nairobi*. Publishing Services Section (UNON) 2008
- ⁵² Selon le Fonds monétaire international, « bien que les biocarburants contribuent seulement pour 1,5 pour cent de l’offre mondiale de combustible liquide, ils représentaient pour près de la moitié de la hausse de la consommation des principales céréales au cours de la période 2006-07, en raison surtout de l’éthanol produit à partir de maïs aux Etats-Unis » (FMI, avril 2008). Par conséquent, même si les carburants agricoles basés sur l’agriculture céréalière peuvent fournir des millions d’emplois aux pays en développement, ses effets (tels que l’augmentation des prix des produits alimentaires, la dégradation de l’environnement due aux changements dans l’utilisation du sol) semblent être dommageables à un bien plus grand nombre de personnes.
- ⁵³ Rutgers. October 11, 2008. *Fighting climate change: China’s contribution (part one)*. Disponible en ligne à l’adresse Web: <http://www.csp.rutgers.edu/csp-posts/archives/35>
- ⁵⁴ Barau, Dipal. 2008. *Bringing Green Energy, Health, Income and Green Jobs to Bangladesh*. Presentation at the Preparatory Meeting, International Advisory Board to the International Climate Protection Initiative of the German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety. Poznan, Poland, December 7, 2008.
- ⁵⁵ *Ibid.*
- ⁵⁶ UNDP. 2006. *Human Development Report Beyond scarcity: Power, poverty and the global water crisis*. 2006. Published for the United Nations Development Programme (UNDP)
- ⁵⁷ Recovery.gov. *Your Money at Work*. Disponible en ligne à l’adresse Web: <http://www.recovery.gov/>

-
- ⁵⁸ World Business Council for Sustainable Development. January 6, 2009. *S. Korea Unveils 'Green New Deals' to Kick-Start Economy*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.wbcsd.org/plugins/DocSearch/details.asp?type=DocDet&ObjectId=MzI5Njc>.
- ⁵⁹ Bloomberg.Com. February 12, 2009. *Australia Senate Rejects A\$42billion Stimulus Plan*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=20601081&sid=avkguoqyxs5k&refer=australia>
- ⁶⁰ European Commission and German Federal Environment Ministry. 2008. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity-An Interim Report*. EC and German Federal Environment Ministry, 2008.
- ⁶¹ Reuters. July 20, 2008. *Wetlands could unleash "carbon bomb"*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.reuters.com/article/newsOne/idUSN1745905120080720>
- ⁶² <http://www.ilo.org/public/english/employment/recon/eiip/about/lbt.htm>
- ⁶³ Les pays les plus riches en matière de capital naturel mondial contribuent pour seulement 2 pour cent de la richesse alors que les plus pauvres en capital naturel mondial interviennent pour 26 pour cent. Source: Where is the wealth of nations?
- ⁶⁴ FAO. February 4, 2009. *Farming must change to feed the world - FAO expert urges more sustainable approach*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.fao.org/news/story/en/item/9962/icode/>
- ⁶⁵ IFOAM and FiBL. 2009. *The world of organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2009*. International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM), Bonn and Research
- ⁶⁶ http://www.rodaleinstitute.org/ob_31
- ⁶⁷ National Organic Agriculture Movement of Uganda 2008 and IFOAM and FiBL 2009. *The world of organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2009*. International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM), Bonn and Research
- ⁶⁸ Global Waste Management Market Assessment. 2007. *Global MSW Generation in 2007 estimated at two billion tons*. Key Note Publications Ltd , March 1, 2007
- ⁶⁹ United States Environmental Protection Agency. January 2002. *Recycling is working in the United States*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.p2pays.org/ref/43/42126.pdf>
- ⁷⁰ Sustainable Business.com. February/March 2008. *The State of the Recycling Industry*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://www.sustainablebusiness.com/index.cfm/go/progressiveinvestor.sample/id/76/sectionid/325>
- ⁷¹ UNEP, ILO, IOE, ITUC. September 2008. *Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world*.
- ⁷² World Bank. 2009. *Zoellick Calls for 'Vulnerability Fund' Ahead of Davos Forum*. Disponible en ligne à l'adresse Web: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:22049582~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607,00.html>
- ⁷³ ILO (2009) The financial and economic crisis: A Decent Work response. ILO Governing Body 304th Session, Geneva, March 2009 (GB.304/ESP/2)

Endnotes

- ¹ Prof Kevin Gallagher, Boston University, at <http://www.voxeu.org/index.php?q=node/3156>
- ² Edward B. Barbier, “A Global Green New Deal”, UNEP-DTIE, February 2009
- ³ *ibid*
- ⁴ International Labor Organization (ILO). 2009. *Global Employment Trends January 2009*. ILO, Geneva. International Institute of Labour Studies, ILO. 2009.
- ⁵ World Bank. 2008. *Global Financial Crisis and Implications for Developing Countries*. Paper for G-20 Finance Ministers’ Meeting. São Paulo, Brazil. November 8, 2008.
- ⁶ Source: IPCC 2007: Fourth Assessment Report. Working Group II Report "Impacts, Adaptation and Vulnerability" p.319 available online at: <http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-chapter6.pdf>; Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). 2008. *Costs of Inaction on Key Environmental Challenges*. OECD, Paris. United Nations Development Programme (UNDP). 2008. *Human Development Report 2007/2008. Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World*. UNDP, New York. Sukhdev, Pavan. 2008. *The Economics of Ecosystems & Biodiversity: An Interim Report*. European Communities, Brussels.
- ⁷ USA Today. July 11, 2008. *Oil sets new trading record above \$147 a barrel*. Available at: . http://www.usatoday.com/money/economy/2008-07-11-3815204975_x.htm
- ⁸ Businessgreen.com. November 7, 2008. *IEA warns oil will hit \$200 a barrel by 2030*. Available at: <http://www.businessgreen.com/business-green/news/2230069/soaring-oil-price-encourage>
- ⁹ IPS. November 24, 2008. *How the Bailouts dwarf Other global Crisis Spending*. Institute for Policy Studies.
- ¹⁰ UN News Centre. February 4, 2009. *Only sustainable farming will help meet growing food demand, says UN expert*. Available at: <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=29766&Cr=FAO&Cr1=crop>
- ¹¹ United Nations Development Programme. 2006.
- ¹² Barbier, Edward. 2009. “A Global Green New Deal”. Report prepared for the Economics and Trade Branch, Division of Technology, Industry and Environment, United Nations Environment Programme. February, 2009.
- ¹³ For a more detailed discussion see: ILO (2009) The financial and economic crisis: A Decent Work response’ ILO Governing Body 304th Session, Geneva, March 2009 (GB.304/ESP/2)
- ¹⁴ Negotiations on climate change are carried out under the UNFCCC, and seek to enhance international action on mitigation, adaptation, technology and financing, in addition to reaching a shared vision for long-term cooperative action on climate change. These negotiations were launched in December 2007 in Bali, Indonesia, and are due to conclude at the end of 2009, in Copenhagen, Denmark.
- ¹⁵ Sukhdev, Pavan, et al, “*The Economics of Ecosystems and Biodiversity – Interim Report*”, European Communities 2008.
- ¹⁶ Barbier, Edward B., “A Global Green New Deal”, prepared for UNEP-DTIE, February 2009
- ¹⁷ “Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world”, report commissioned by UNEP, ILO, IOE and ITUC, September 2008.
- ¹⁸ Technical Summary in : “*Climate Change 2007: Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*” Barker et al.
- ¹⁹ FIA Foundation. *50 By 50 – Global Fuel Economy Initiative*. Available at: http://www.fiafoundation.org/Documents/Environment/50by50_leaflet_lr.pdf

-
- ²⁰ Bezdek, Roger H. and Robert M. Wendling. 2005. *Potential long-term impacts of changes in U.S. vehicle fuel efficiency standards*. Energy Policy 33:407-419. Renner, Sweeney and Kubit 2008, op cit. Zhao, Jimin. 2006. "Whither the Car? China's Automobile Industry and Cleaner Vehicle Technologies." Development and Change 37(1):121-144.
- ²¹ UNEP/G.R.I.D. Arendal. February 16, 2009. *Realizing a 'Green New Deal*. Available at: <http://www.grida.no/news/press/3469.aspx>
- ²² UNFCCC. 2009. Letter from Yvo de Boer, UNFCCC Executive Secretary to Juan Somavia, Director General, ILO, 13 January 2009.
- ²³ The source for this box is: Barua, Dipal. "Bringing Green Energy, Health, Income and Green Jobs to Bangladesh." Presentation at the Preparatory Meeting, International Advisory Board to the International Climate Protection Initiative of the German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety. Poznan, Poland, December 7, 2008.
- ²⁴ Note that water management in developing countries is not merely about irrigation. It is closely linked to important issues such as availability of drinking water, health and sanitation.
- ²⁵ <http://www.greengrowth.org/download/2009/Korea-green-growth-project-02-01-09.pdf>
- ²⁶ World Bank (2008). Agriculture for Development. World Development Report 2008. Washington D.C. The World Bank. Available at: http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf
- ²⁷ **Morgan, T. Menecon Consulting, 2007. *Energy Subsidies. Their Magnitude, How They Affect Energy Investment and Greenhouse Gas Emissions, and Prospects for Reform. UNFCC Secretariat Financial and Technical Support Programme. Available at:*** http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/financial_mechanism/application/pdf/morgan_pdf.pdf
- ²⁸ *The Economics of Ecosystems and Biodiversity, Interim Report*. (European Communities , May 2008)
- ²⁹ United Nations Environment Programme (UNEP). *Fisheries Subsidies: A Critical Issue for Trade and Sustainable Development at the WTO*. UNEP, Geneva, May 2008.
- ³⁰ Food and Agricultural Organization (FAO) of the United Nations. 2007 *The State of World Fisheries and Aquaculture 2006*. FAO, Rome.
- ³¹ The Brookings Institution. *A GREEN EMPLOYMENT TAX SWAP: USING A CARBON TAX TO FINANCE PAYROLL TAX RELIEF – Policy Brief*. World Resources Institute. 2007
- ³² Ecologic. 2005. *Effects of Germany's Ecological Tax Reforms on the Environment, Employment, and Technological Innovation*. Available at: http://www.ecologic.de/download/projekte/1850-1899/1879/1879_summary.pdf
- ³³ "City's Catskill Water Gets 10-Year Approval", New York Times, April 13th, 2007.
- ³⁴ Mattoo, Aaditya and Arvind Subramanian. "Multilateralism Beyond Doha." Working Paper Number 153. Center for Global Development, Washington DC, October 2008. United Nations 2009, *World Economic Situation and Prospects 2009, op cit*. World Bank 2009, *Global Economic Prospects, op cit*.
- ³⁵ World Bank 2009, *Global Economic Prospects, op cit*.
- ³⁶ UNEP, *Fisheries Subsidies: A Critical Issue for Trade and Sustainable Development at the WTO*, May 2008.
- ³⁷ FAO, *The State of World Fisheries and Aquaculture 2006*, 2007.
- ³⁸ "Not Honoring the Code", Tony Pitcher et al, Nature 457, 5th February 2009.
- ³⁹ The New York Times, Trade Losses Rise in China, Threatening Jobs, 14 January 2009.
- ⁴⁰ World Trade Organization, Lamy Warns Trade Finance Situation "Deteriorating", 12 November 2008.

-
- ⁴¹ Taipei Times. September 22, 2008. 'Aid for Trade' initiative could benefit Taiwan. Available at: <http://www.taipetimes.com/News/taiwan/archives/2008/09/22/2003423876>
- ⁴² "Delayed Action and Uncertain Targets: How Much will Climate Policy Cost", Valentina Bosetti et al, Fondazione Eni Enrico Mattei, Milan 2008.
- ⁴³ Tearfund. 2007. *Adaptation and the Post 2012 Framework*. Available at: <http://www.tearfund.org/webdocs/Website/Campaigning/Policy%20and%20research/Post%202012%20web.pdf>. (See page 7, footnote 14. Christian Aid. 2007. Global war chest needed to fight impact of climate change on the poor.)
- ⁴⁴ "Green Paper Gold", Jeremy Becher, FPIF December 2008. <http://www.fpif.org/fpiftxt/5759>
- ⁴⁵ "The Green Global Recovery? Assessing US Economic Stimulus and Prospects for International Co-ordination" by Houser, Mohan and Heilmayr, Peterson Institute of International Economics and World Resources Institute (to be published March 2009).
- ⁴⁶ Based on authors' correspondence with FEMP analysts, December 22, 2008.
- ⁴⁷ The Greens. October 14, 2008. *Greens' stimulus package to create 160,000 jobs and power Australia's green economy*. Available at: <http://greens.org.au/node/3355>
- ⁴⁸ Pollin, Robert, Heidi Garrett-Peltier, James Heintz, and Helen Scharber. 2008. *Green Recovery: A Program to Create Good Jobs and Start Building a Low-Carbon Economy*. Center for American Progress, Washington DC.
- ⁴⁹ http://www.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=4390
- ⁵⁰ UNEP, ILO, IOE, ITUC. September 2008. *Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world*. Available at: http://www.unep.org/labour_environment/PDFs/Greenjobs/UNEP-Green-Jobs-Report.pdf
- ⁵¹ United Nations Environment Program. 2008. *UNEP Background Paper on Green Jobs, United Nations Office at Nairobi*. Publishing Services Section (UNON) 2008
- ⁵² The International Monetary Fund reports (IMF, April 2008) that "although biofuels still account for only 1.5 percent of the global liquid fuels supply, they accounted for almost half of the increase in consumption of major food crops in 2006-2007, mostly because of corn-based ethanol produced in the US". So even though agrofuels based on agricultural crop production may give millions of jobs to developing countries, its effects (e.g. increased food prices, environmental degradation due to land use changes) seem to be harmful to a much larger amount of people.
- ⁵³ Rutgers. October 11, 2008. *Fighting climate change: China's contribution (part one)*. Available at: <http://www.csp.rutgers.edu/csp-posts/archives/35>
- ⁵⁴ Barau, Dipal. 2008. *Bringing Green Energy, Health, Income and Green Jobs to Bangladesh*. Presentation at the Preparatory Meeting, International Advisory Board to the International Climate Protection Initiative of the German Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety. Poznan, Poland, December 7, 2008.
- ⁵⁵ Ibid.
- ⁵⁶ UNDP. 2006. *Human Development Report Beyond scarcity: Power, poverty and the global water crisis*. 2006. Published for the United Nations Development Programme (UNDP)
- ⁵⁷ Recovery.gov. *Your Money at Work*. Available at: <http://www.recovery.gov/>
- ⁵⁸ World Business Council for Sustainable Development. January 6, 2009. *S. Korea Unveils 'Green New Deals' to Kick-Start Economy*. Available at: <http://www.wbcsd.org/plugins/DocSearch/details.asp?type=DocDet&ObjectId=MzI5Njc>.
- ⁵⁹ Bloomberg.Com. February 12, 2009. *Australia Senate Rejects A\$42billion Stimulus Plan*. Available at: <http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=20601081&sid=avkquoqyxs5k&refer=australia>
- ⁶⁰ European Commission and German Federal Environment Ministry. 2008. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity-An Interim Report*. EC and German Federal Environment Ministry, 2008.

-
- ⁶¹ Reuters. July 20, 2008. *Wetlands could unleash "carbon bomb"*. Available at: <http://www.reuters.com/article/newsOne/idUSN1745905120080720>
- ⁶² <http://www.ilo.org/public/english/employment/recon/eiip/about/lbt.htm>
- ⁶³ To the richest countries of the world natural capital only accounts for 2 percent of the wealth but to the poorest natural capital accounts for 26 percent of the wealth. Source: Where is the wealth of nations?)
- ⁶⁴ FAO. February 4, 2009. *Farming must change to feed the world - FAO expert urges more sustainable approach*. Available at: <http://www.fao.org/news/story/en/item/9962/icode/>
- ⁶⁵ IFOAM and FiBL. 2009. *The world of organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2009*. International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM), Bonn and Research
- ⁶⁶ http://www.rodaleinstitute.org/ob_31
- ⁶⁷ National Organic Agriculture Movement of Uganda 2008 and IFOAM and FiBL 2009. *The world of organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2009*. International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM), Bonn and Research
- ⁶⁸ Global Waste Management Market Assessment. 2007. *Global MSW Generation in 2007 estimated at two billion tons*. Key Note Publications Ltd , March 1, 2007
- ⁶⁹ United States Environmental Protection Agency. January 2002. *Recycling is working in the United States*. Available at <http://www.p2pays.org/ref/43/42126.pdf>
- ⁷⁰ Sustainable Business.com. February/March 2008. *The State of the Recycling Industry*. Available at: <http://www.sustainablebusiness.com/index.cfm/go/progressiveinvestor.sample/id/76/sectionid/325>
- ⁷¹ UNEP, ILO, IOE, ITUC. September 2008. *Green Jobs: Towards decent work in a sustainable, low-carbon world*.
- ⁷² World Bank. 2009. *Zoellick Calls for 'Vulnerability Fund' Ahead of Davos Forum*. Available at: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:22049582~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:4607,00.html>
- ⁷³ ILO (2009) The financial and economic crisis: A Decent Work response' ILO Governing Body 304th Session, Geneva, March 2009 (GB.304/ESP/2)